

LE DEVOIR

Le Référendum

20 ans après

VOL.

XCI - N° 114

LE MARDI 23 MAI 2000

87c + TAXES = 1\$

ÉDITORIAL

**ACCROÎTRE
LA LIBERTÉ
DU QUÉBEC**
PAGE A 6

LES ACTUALITÉS

**JOURNÉE SOMBRE
SUR LES PLACES
BOURSIÈRES**
PAGE A 2

LE MONDE

**L'OPPOSITION
HAÏTIENNE CRIE
À LA FRAUDE**
PAGE A 5

PERSPECTIVES

Papa Blair

Le premier bébé à naître au 10 Downing Street depuis 150 ans réussira-t-il à infléchir la politique familiale du gouvernement travailliste?

Le Royaume-Uni sort d'une fin de semaine éprouvante. Non, la reine n'a pas répudié son royal époux et il n'y a pas de nouveau divorce en vue dans la famille. Mais l'émotion est tout aussi intense. Le premier bébé à voir le jour au 10 Downing Street depuis 150 ans est né ce week-end. Le petit Léo (6 lb, 12 oz) est venu au monde à 0h25 dans la nuit de vendredi à samedi au Chelsea & Westminster Hospital.

La Grande-Bretagne s'est donc réveillée samedi matin avec un nouveau petit Blair, le quatrième de la famille, et un papa souriant. Il faut dire que, depuis novembre, le pays vit au rythme de la grossesse de Cherie Blair.



Christian Rioux

Pendant tout le week-end, rien ne semblait plus urgent à Londres que de commenter les détails de cette naissance inusitée et d'envoyer des ours en peluche au 10 Downing Street. Le sourire du papa s'étalait sur tous les écrans en attendant la photo du chérubin pour laquelle certains médias auraient offert plus de 2 M \$.

Les *Times* nous apprenait d'ailleurs en exclusivité qu'après quelques essais Tony Blair avait miraculeusement retrouvé le tour de main pour changer les couches. Même les caricaturistes s'en sont donné à cœur joie. Le plus cynique d'entre eux faisait dire à maman Blair: «*Relaxe chérie. Tous les bébés ressemblent à William Hague*» (le chef de l'opposition!).

On a aussi appris que la mère de 45 ans était une parturiente inconsciente de l'accouchement naturel. Elle a refusé la césarienne que lui proposaient les spécialistes à cause de son âge et repoussé l'anesthésie péridurale. Elle entend d'ailleurs nourrir le petit Léo avec les attributs que la nature lui a donnés. Les groupes pour l'allaitement maternel ont aussitôt applaudi.

Tony Blair a assisté à l'accouchement qui fut, dit-il, «*une expérience*», «*un moment vraiment troublant*» (a «*moving experience*»). Il faut dire que le père du New Labour et de la «*troisième voie*» n'avait pas trouvé le temps d'assister à la naissance de ses trois autres enfants. Après le New Labour, place à l'homme nouveau!

Comme Bill Clinton qui a tourné un film où il fait le lavage et tond le gazon, Tony Blair ne rate aucune occasion de se peindre en homme ordinaire. La semaine dernière, il révélait en exclusivité au *New York Times* comment il s'y prenait pour changer les couches et tenir la cuillère de bouillie. Une photo le montre avec un livre sous le bras intitulé *Notre bébé et vous*.

La raison est simple: trois Britanniques sur quatre sont convaincus que cette naissance fera remonter une popularité qui commence à chanceler. On parle dorénavant à Londres du «*nappy factor*» (le facteur couches). L'arme est d'autant plus efficace qu'aucun des principaux leaders conservateurs n'a d'enfants.

Car cette naissance a été préparée de longue date par le secrétaire de presse de Downing Street et sa femme, Fiona Millar, qui est comme par hasard l'attachée de presse de Cherie. Millar s'y connaît en la matière puisqu'elle a travaillé au *Daily Express*, un tabloïd spécialisé dans l'exploitation des détails croustillants de la vie privée des stars. Tous savent que s'il dissimule trop son intimité le premier ministre sera accusé d'être hautain. Dans le cas contraire, on lui reprochera d'utiliser le poupon à des fins politiques.

Blair a toujours soigné son image de bon père de famille. Ce n'est pas un hasard s'il est arrivé samedi devant les journalistes avec à la main un mug sur lequel était imprimée la photo de ses trois premiers enfants. Ses allusions à sa famille sont si nombreuses qu'elles ont fait dire à un chroniqueur du très conservateur *Sunday Telegraph* que le premier ministre ferait mieux de «*mettre de côté sa paternité plutôt que de prendre un congé de paternité*».

Lorsqu'en mars Tony Blair a avoué maladroitement à la télévision qu'il ne savait pas s'il prendrait un congé de paternité, il a immédiatement déclenché un débat national. Celui-ci touche aujourd'hui tous les aspects de la politique familiale.

Même si le dernier budget a favorisé les enfants pauvres et les mères célibataires, un sondage révèle que 81 % des mères britanniques préféreraient demeurer à la maison si l'aide financière de l'État était suffisante. Un autre montre que 75 % des parents jugent les services de garde insuffisants.

Avec ses 101 candidates élues en 1997, le parti travailliste fait aussi face à une petite rébellion féministe. Plus de 200 députés ont signé une pétition réclamant que le travail des Communes tienne compte des élus qui ont des enfants. Certaines députées vont jusqu'à dénoncer l'absence de garderie à Westminster et l'interdiction d'allaiter en chambre. Un débat informel se déroulera aujourd'hui aux

VOIR PAGE A 8: BLAIR

MÉTÉO

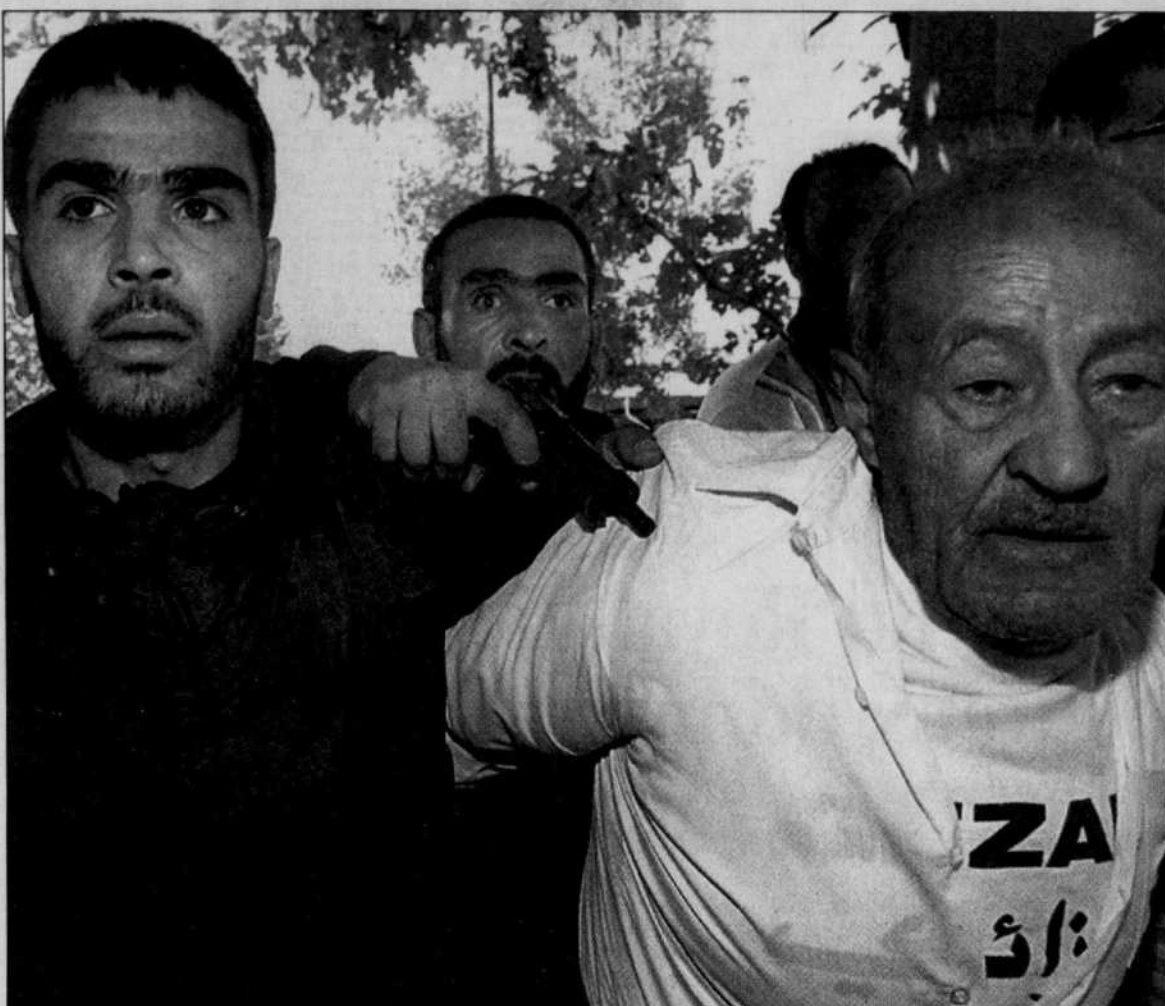
Montréal Nuageux avec éclaircies.
Max: 20 Min: 13

Québec Ciel variable.
Max: 16 Min: 10

Détails, page B 5

INDEX

Actualités A 2 Idées A 7
Annonces B 5 Le monde A 5
Avis publics B 3 Les sports B 4
Culture B 8 Mots croisés B 5
Éditorial A 6 Planète B 2
Entrevue B 1 Télévision B 7
www.ledevoir.com

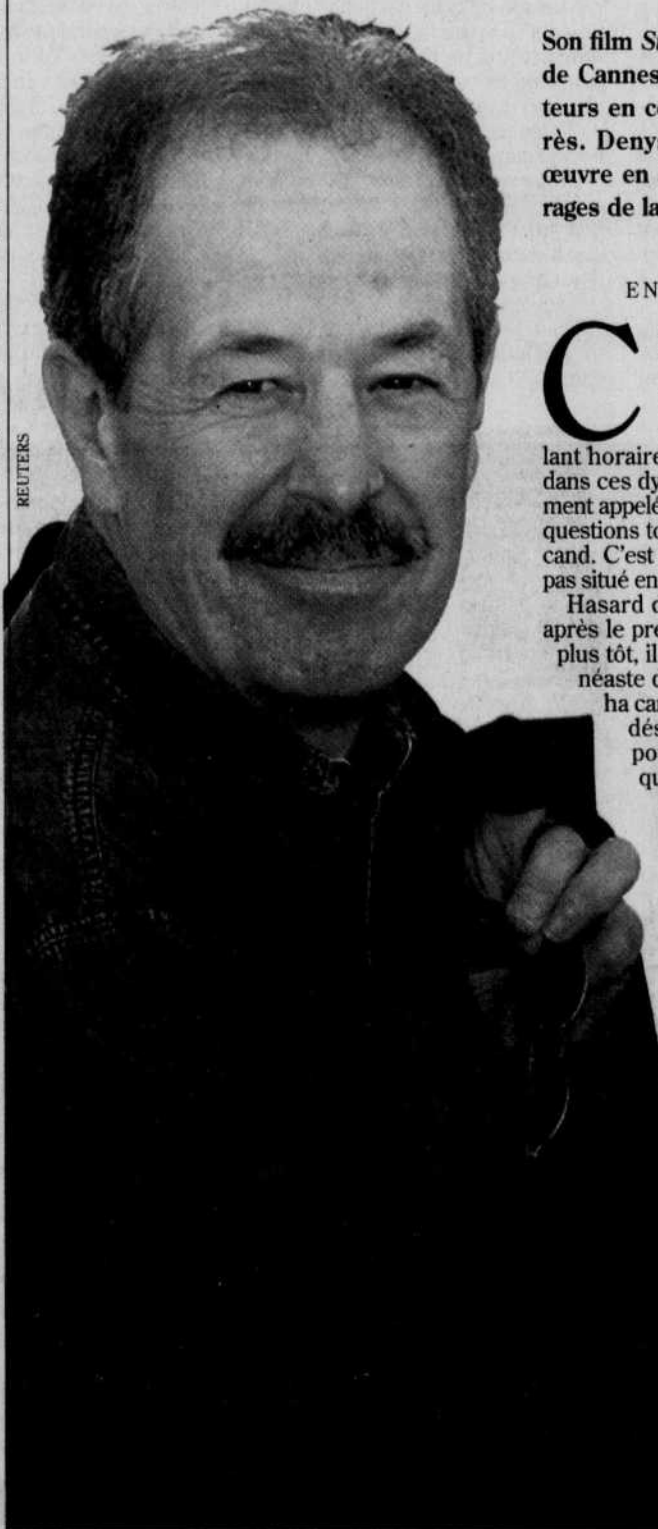


AGENCE FRANCE-PRESSE

LA MILICE pro-iranienne Hezbollah a poursuivi hier sa poussée, mettant en déroute l'Armée du Liban sud (ALS) pro-israélienne et prenant le contrôle de plusieurs villages à majorité musulmane chiite du secteur sud du Liban. Les troubles que connaît la région ont amené le Conseil de sécurité des Nations unies à se pencher sur son cas et donnent à penser qu'Israël pourrait se retirer du Liban-sud avant la date prévue du 7 juillet. Sur notre photo, des militants du Hezbollah détiennent un membre de l'ALS dans le village de Houla, à deux kilomètres à peine de la frontière nord d'Israël. Nos informations en page A 5.

Les mirages de la célébrité

«Après 1992, 1993, ma vogue a piqué du nez.
[...] Dieu merci, j'avais 45 ans, un âge où l'on se connaît soi-même», dit Denys Arcand



Son film *Stardom* clôturait dimanche le bal du festival de Cannes devant tout le gratin des cinéastes et acteurs en compétition, présents aussi pour le palmarès. Denys Arcand était sur la Croisette avec une œuvre en anglais dénonçant, ironie du sort, les mirages de la célébrité dont Cannes fait son miel.

ODILE TREMBLAY
ENVOYÉE DU DEVOIR À CANNES

Cannes — Nous nous sommes rencontrés à la terrasse de la plage du Majestic sous une sorte de tente immense avec des tables partout. On ne regardait pas la mer, quelques minutes seuls, vite interrompus par une attachée de presse parlant horaires, minutes qui passent. Elle me jeta derechef dans ces dynamiques d'entrevue un peu folles, communément appelées *junkets*, où cinq ou six journalistes posent des questions tour à tour. En anglais, comme dans le film d'Arcand. C'est la langue commune, n'est-ce pas? Cannes n'est pas situé en France, mais sur la planète cinéma.

Hasard des choses, l'interview se déroulait vingt ans après le premier référendum québécois. Deux décennies plus tôt, il filmait le sort de son peuple. Aujourd'hui le cinéaste du *Confort et l'indifférence* participe au brouhaha cannois. Et de préciser sans détours qu'il s'en fout désormais de la question nationale, n'ayant rien pour ou contre, paiera ses impôts à qui de droit, mais que ses préoccupations sont ailleurs. La roue a tourné pour lui.

Cannes, il connaît bien, Arcand. Le *Déclin de l'empire américain* a reçu ici le prix de la Fipresci, *Jésus de Montréal*, celui du Jury. Clôturer le bal du festival avec son *Stardom*, c'est autre chose. Beaucoup de festivaliers sont déjà partis (la conférence de presse s'est déroulée, me dit-on, devant une salle presque vide). Mais le film a été visionné au marché et la machine des ventes internationales s'est activée ferme sur la Croisette. Mieux vaut être à Cannes en clôture et hors compétition que pas du tout.

Il a l'air relax, mais allez savoir ce qui se passe dans la tête des gens. Denys Arcand présentait avec *Stardom* un film sur la beauté et ses mirages, sur le pouvoir de la télé, la tyrannie de l'image, comédie parfois satirique dont il mit plusieurs années à accoucher. Alliance lui avait donné carte

VOIR PAGE A 8:
ARCAND

■ Autres
informations
en page B 8

Sus aux «faux» travailleurs autonomes

Québec s'attaque à la révision de la Loi des normes du travail

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Après la réforme du Code du travail, qui fera l'objet d'un projet de loi déposé sous peu, la ministre d'État au Travail et à l'Emploi, Diane Lemieux, s'attaque à la révision de la Loi des normes du travail, l'unique protection à laquelle s'accroche une majorité de travailleurs au Québec.

«Je voudrais faire un geste à l'automne», a livré au *Devoir* Mme Lemieux. La ministre estime que les normes du travail sont mûres pour «une opération de débroussaillage».

Elle attend d'ici une semaine ou deux un rapport d'un comité conjoint du ministère du Travail et de la Commission des normes du travail sur les améliorations à apporter à la Loi. «On a besoin de faire un bon tour de piste pour savoir si elle est bien adaptée», croit Mme Lemieux.

En premier lieu, Mme Lemieux entend redéfinir le concept de salarié contenu dans la Loi sur les normes du

VOIR PAGE A 8: TRAVAIL

La guerre des musicals

Notre-Dame de Paris prend l'affiche ce soir à Londres avec le monde pour horizon

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À LONDRES

Londres — Au coin de Tottenham Court Road et New Oxford Street, l'affiche s'élève sur 10 mètres de haut sur la façade du vieux Dominion Theatre, un des temples du musical londonien. Impossible de rater la gigantesque cloche en feu qui domine les traditionnelles cabines téléphoniques rouges. C'est ce soir que le bourdon de *Notre-Dame de Paris* résonnera sur la capitale anglaise à l'occasion de la première du spectacle de Luc Plamondon et Richard Cocciante.

Il y a deux ans, à quelques jours de la première du Palais des congrès de Paris, Luc Plamondon rêvait de conquérir la francophonie. Anxieux comme un jeune marié, il semblait déjà se douter que le spectacle serait vu par deux millions de personnes en France, au Québec, en Suisse et en Belgique. À quelques heures de la première londonienne, le parolier n'a d'autre ambition que de conquérir le monde.

Tous les experts vous le diront, une comédie musicale a beau faire courir les foules à Paris ou à Montréal, elle

VOIR PAGE A 8: NOTRE-DAME

L'Église sonne la charge contre l'Armée de Marie

Au nom des évêques du Québec et fort de l'appui du Vatican, M^r Maurice Couture, du diocèse de Québec, vient de sonner la charge contre l'Armée de Marie.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Par l'envoi d'une «note d'ordre disciplinaire», M^r Couture exprime son «entier désaccord» avec l'Armée de Marie. La raison de sa foudre: l'érection d'un lieu de culte à Lac-Etchemin, dans Bellechasse, où l'Armée de Marie semble en voie de s'organiser en petite colonie.

Lac-Etchemin, c'est 4000 âmes, un terrain de golf, un grand lac, un manoir, une salle de quilles, un centre de ski, un hôpital, une église, une poignée de commerces et, depuis l'an dernier, une énorme maison de retraite pouvant loger plus de 300 personnes. Là ne s'arrête pas la présence de l'Armée de Marie: depuis des années, elle se constitue un petit empire par l'achat de multiples terrains avantageusement situés dans la municipalité-paroisse voisine de Sainte-Germaine.

«Nous avons vu arriver au fil des ans des familles du Texas, du Michigan, du Nouveau-Brunswick, bref, d'un peu partout au Canada et aux États-Unis», raconte le directeur de Sainte-Germaine, Pierre Dallaire.

VOIR PAGE A 8: ÉGLISE

• LES ACTUALITÉS •

PATRIMOINE



Le campus de l'hôpital Royal Victoria, au flanc du mont Royal.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'avenir du campus du Royal Victoria inquiète les amoureux du mont Royal

Un mémoire de quatre étudiants au MBA de l'UQAM remet en cause la proposition de n'y ériger que des condominiums

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

L'avenir du campus de l'hôpital Royal Victoria inquiète les amoureux du mont Royal. En effet, le terrain s'étend sur 35 acres au pied de la montagne, il fait partie du Site du patrimoine du mont Royal et il cessera d'abriter l'hôpital en mai 2004, après le déménagement du CSUM de McGill sur un site près du métro Vendôme.

Un mémoire de quatre étudiants au MBA en sciences immobilières de l'UQAM remet en cause la proposition de n'y ériger que des condominiums. Ils se sont interrogés sur la reconversion de ce site extraordinaire et ont examiné la question pendant deux ans.

Ils recommandent une vocation mixte pour les bâtiments anciens et demandent la destruction des édifices récents «de style soviétique», notamment le bloc chirurgical et le bloc médical au centre du campus, construits en 1956 après le dynamitage du roc à flanc de montagne. Ils proposent de redonner toute sa splendeur au campus victorien et au chemin Olmsted.

Dès lors, les parkings n'auront plus de raison d'être au pied de la montagne, ces espaces de stationnement apparus à la place des arbres coupés lors des expansions successives depuis 1960. Après le verglas, on a encore coupé des arbres pour

agrandir l'interminable stationnement, dans une bande à trente mètres du chemin Olmsted, pour 32 places supplémentaires.

Depuis 40 ans, on a massacré la montagne avec 1200 places de stationnement asphaltées à la place de l'ancienne bande de forêt. Il s'agit d'une véritable verrue dans la montagne.

Dominique Robitaille, architecte au service des bâtiments de l'UQAM, a présenté ce dossier de 500 pages en décembre pour son MBA. Avec les trois coauteurs, cet architecte réévalue la recommandation de la firme Saia Barbarese de transformer les quatre hôpitaux anglais en condos.

Un Relais Hôtel et Château

Les étudiants de l'UQAM ont envisagé de transformer le Allan Memorial Institute, autrefois Ravenscrag, la plus belle propriété de Montréal au XIX^e siècle, en un Relais Hôtel et Château du mont Royal. Ainsi, le public pourrait se restaurer dans un restaurant panoramique à 50 mètres du chemin Olmsted.

L'étude suggère la cession du bâtiment principal du Royal Victoria à McGill en échange des villas de McGill, rue Peel, pour le promoteur qui va restaurer le campus. Quant au pavillon des Infirmeries, il pourrait devenir une résidence d'étudiants.

Cependant, les plus beaux pavillons, le pavillon Ross et le pavillon des Femmes, tout en haut, n'ont pas une vocation évidente. On s'interroge

sur leur intégration au mont Royal sans être sûr de la meilleure solution. Ils n'osent pas envisager un musée ou un grand centre d'interprétation du mont Royal.

Les quatre spécialistes, Jean-Pierre Bertrand, un ex-gestionnaire des immeubles du Royal Victoria, Dominique Robitaille, du service des immeubles de l'UQAM, Ginette Le-Houx, de la société Ivanhoe, et l'avocat Martin Rousseau ont envisagé de céder les deux immeubles pour 60 condos afin d'éviter des frais gouvernementaux, mais cela suscite la controverse.

Une vocation liée à la montagne et pour le public pourrait être définie, d'autant plus que l'entrée Peel est appelée à être revivifiée. L'axe des Pins peut être rendu au public, comme à l'époque de Olmsted, dans les années 1870.

Les parkings se succèdent de l'autre côté des bâtiments, un espace qui pourrait facilement être rendu à la montagne, selon Ginette Lehoux. Car la zone de verdure a été rétrécie à trente mètres du chemin Olmsted.

Les Basses Terres d'Écosse

C'est l'architecte Herry Saxon Snell, de l'Institute of British Architects de Londres, qui a conçu cet hôpital situé en haut de McGill, à la demande des deux fondateurs du Canadien Pacifique, eux-mêmes honorés des titres de Lord Strathcona et de Lord Mount Stephen pour avoir versé un million de dollars, ce qui permit l'érection de cet hôpital qui rendait hommage à la reine Victoria, qui venait de fêter ses 50 ans de règne sur la colonie.

Ces deux Écossais firent construire ces bâtiments s'inspirant de l'architecture écossaise, plus précisément

des Basses Terres d'Écosse. Ils envisageaient trois ailes sur 16 000 mètres carrés, dix fois moins que de nos jours. En outre, l'hôpital devait être érigé au sud de l'avenue des Pins. Mais à cause de la contamination possible du réservoir McTavish, l'hôpital fut érigé de l'autre côté de l'avenue, sans empiéter de plus de 100 mètres sur le mont Royal.

Jim Gates, du service des bâtiments du Royal Victoria, parle d'un campus de 1,5 million de pieds carrés. Et Jean Dufresne, du service de la planification, l'évalue à 35 acres. De la rue University à la rue Peel, la propriété s'étend à la place des vieux pins disparus.

Cinq photographies aériennes prises à des époques différentes montrent comment le site s'est dégradé, explique Jean-Pierre Bertrand. Il a travaillé au Royal Vic pendant trois ans et n'y va pas avec le dos de la cuillère: «L'architecture soviétique a ruiné le site. Les immeubles sont en très piteux état. Il coûterait moins cher de les démolir. Il faut donc rétablir les bâtiments originaux pour redonner sa valeur au site.»

Il ajoute que l'hôpital ne touchera pas un sou de cette cession car les bâtiments sont des taudis. Pour lui, l'administration de l'hôpital a été irresponsable face au patrimoine immobilier. Son rapport recommande de démolir les parties les plus laides, au milieu du campus.

«Vous savez, il a fallu 200 millions pour rejoindre la Place Ville-Marie. Or le Royal Victoria date de la guerre des Boers. Et on a cannibalisé Ravenscrag, l'une des plus prestigieuses maisons du Golden Square Mile.»

Pour Jean-Pierre Bertrand, il faut un protocole de délestage au plus vite.

Interdite en Ontario

Allô Stop étendra ses services au covoiturage en milieu urbain

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Obligée de fermer son antenne ontarienne, Allô Stop devrait pouvoir dormir tranquille ici, bientôt mieux protégée qu'elle sera, juridiquement, contre toute nouvelle offensive des entreprises d'autocars. Forte de cette nouvelle protection, Allô Stop entend même étendre ses activités au covoiturage en milieu urbain.

Au début mai, l'entreprise de covoiturage, qui établit depuis 18 ans le contact entre des passagers et des conducteurs, a dû fermer ses bureaux d'Ottawa et de Toronto, obligée en cela par une ordonnance du gouvernement ontarien.

À la demande de Greyhound/Voyageur et de Trentway-Wagar, le ministère des Transports s'est en effet penché sur la nature des services offerts par Allô Stop et a conclu qu'elle faisait dans le transport public, sans les permis nécessaires.

Kevin Lawless, directeur du développement chez Greyhound/Voyageur, soutient que la démarche faite auprès du gouvernement ontarien ne visait en rien à abattre un concurrent mais avait tout à voir avec «la nécessaire sécurité des voyageurs à assurer».

La lutte s'arrête-t-elle là ou entend-on plutôt, chez Greyhound/Voyageur, s'attaquer maintenant à Allô Stop au Québec? «Plusieurs autres entreprises semblables à Allô Stop ont poussé en Ontario et nous continuerons de les combattre.»

Mais au Québec? Allô Stop doit-il craindre une nouvelle offensive des entreprises d'autocars? «Je ne saurais le dire actuellement», laisse simplement tomber M. Lawless.

Allô Stop fonctionnait en Ontario comme elle le fait encore au Québec. Passager et conducteur paient chacun leur carte de membre pour être mis en contact et le passager verse à son conducteur une somme fixe en guise de partage du coût de l'essence.

En Ontario, c'est justement sur ce mode d'opération que l'on s'est ap-

puyé pour décréter qu'Allô Stop œuvrait illégalement dans le transport public.

Au Québec, en théorie, Allô Stop ne devrait offrir ses services de covoiturage qu'à des fins de travail ou d'études.

Si Allô Stop charrie son lot d'étudiants de cégep ou d'université qui vont rendre visite à leurs parents les fins de semaine, elle ne demande en rien à ses usagers de raconter leur vie.

Le dépôt du livre vert sur le taxi cet automne viendra régler toute ambiguïté: dans la loi amendée, il ne sera plus précisé pour quel motif l'organisation du covoiturage est acceptable. «Allô Stop pourra même ouvertement organiser le covoiturage à des fins de loisirs», note Claude Martin, chef de service au transport des personnes au ministère des Transports du Québec.

Claire Patenaude, fondatrice et présidente d'Allô Stop, se réjouit de l'appui gouvernemental. «Nous venons même de recevoir une petite subvention pour organiser bientôt le covoiturage en ville, le soir et le matin.»

Cette ouverture tranche certes sur l'attitude de la province voisine. «Nous ne faisons pas concurrence aux entreprises d'autobus. Nous ne faisons que transporter de façon plus sûre ceux qui feraient autrement du «pouce», plaide Mme Patenaude. Ce que les entreprises d'autobus ne comprennent pas, c'est que nous leur apportons des clients plutôt que de leur en faire perdre. Parce que l'étudiant qui part voir sa mère, à Chicoutimi, n'est jamais assuré qu'un conducteur d'Allô Stop soit disponible pour le retour. Très souvent, il doit acheter un billet d'autobus.»

Pour l'Ontario, Allô Stop baisse les bras, jugeant qu'une bataille devant les tribunaux serait trop coûteuse pour elle.

Seul petit baume sur le cœur d'Allô Stop boutée hors d'Ontario: une pétition «Save Allô Stop» a été mise sur Internet par deux de ses plus grands défenseurs.

Journée sombre sur les places boursières

AGENCE FRANCE-PRESSE
ET PRESSE CANADIENNE

New York - La forte dépression des marchés boursiers américains hier, comblée en *extremis* en fin de séance, a jeté un froid sur les autres places boursières.

Le malaise n'est pas nouveau. Depuis quelques semaines, les investisseurs craignent que de nouvelles hausses de taux d'intérêt soient nécessaires aux États-Unis pour calmer les risques d'inflation avec une croissance économique trop vigoureuse.

Hier à New York, le pire a été évité de justesse avec une baisse en fin de journée de 0,77 % pour l'indice composite de la bourse électronique Nasdaq, là où sont cotés les titres de la haute technologie et d'Internet, et de 0,79 % pour le DJIA (Dow Jones Industrial Average), le principal indice de Wall Street composé de 30 valeurs-vénetes.

Tout avait mal commencé et à mi-séance le Nasdaq plongeait de 6,42 % et le DJIA chutait de 2,42 %, ce qui était d'autant plus alarmant que la bourse électronique avait déjà trébuché de plus de 4 % vendredi. L'indice Nasdaq a finalement fermé en baisse de 26,19 à 3364,21. À son plus bas, le Nasdaq a perdu presque 218 points à 3,172,65 — son plus bas niveau depuis l'automne dernier, alors qu'il avait amorcé sa descente. Toutefois il a pu recouvrer ses pertes plus tard dans la journée lorsque les chasseurs d'abaisses sont entrés en action.

L'indice Dow Jones s'est montré presque aussi volatile, plongeant de

plus de 250 points avant de remonter, clôturant en fin de séance en baisse de 84,30 à 10 542,55.

La tendance reste cependant largement déprimée et bon nombre d'analystes pensent que la purge, notamment pour les valeurs d'Internet, des télécommunications et de la haute technologie (ordinateurs, logiciels...) n'est pas terminée. C'est cette tendance de fond qui a également fait houer les marchés en Europe, qui ont pris peur en constatant l'ampleur des dégâts sur le marché américain au plus bas de la journée.

L'indice Euro Stoxx 50, qui retrace les variations moyennes des principales sociétés européennes, a perdu 2,34 %.

La situation a été toutefois contrastée avec là aussi l'impact de la correction des titres des télécommunications, victimes depuis trois à quatre séances d'un véritable coup de torchon.

La mauvaise impression vendredi par le Nasdaq a directement réjailli en Asie hier avec les reculs de 2,3 % pour la bourse de Hong Kong et de 3,1 % pour celle de Singapour.

Tokyo, deuxième place boursière du monde, a abandonné 2,8 % pour tomber à son plus bas niveau depuis près d'un an alors que Séoul a plongé de 5,4 % pour elle toucher son plus bas niveau de l'année.

Sur le même continent et avec des fuseaux horaires correspondants, les places sud-américaines ont suivi les oscillations de New York tandis que le marché de Toronto a échappé au malaise grâce à un jour férié au Canada.

Le Canada manque de radiologistes

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Canada est menacé d'une pénurie de médecins formés pour le diagnostic et le traitement de maladies complexes, soutient la profession médicale canadienne.

L'avertissement vient de l'Association médicale canadienne et de l'Association canadienne des radiologistes. Selon ces groupes, même si les gouvernements prennent des mesures pour remédier à une grave insuffisance d'équipements médicaux de pointe, cela ne résoudra que la moitié du problème.

De plus en plus, il manque de radiologistes aptes à lire les résultats d'appareils de diagnostic sophistiqués comme les tomodesintomètres (scanners) et l'imagerie par résonance magnétique.

Il manque déjà 150 radiologistes à temps plein au Canada — ce qui

équivalait à 8 % de la main-d'œuvre totale dans cette spécialité. On prévoit qu'il en manquera 500 en l'an 2004 si rien n'est fait.

Entre-temps, la population vieillit et un nombre croissant de Canadiens souffriront de cancer et de maladies des os et des articulations, pour lesquelles on a besoin d'appareils de diagnostic à la fine pointe de la technologie médicale.

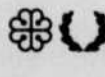
Les médecins craignent que les gouvernements, cédant aux pressions, ne dépensent des millions de dollars pour des appareils qui seraient ensuite sous-utilisés, à cause d'une pénurie de personnel spécialisé.

Normand Laberge, directeur exécutif de l'association des radiologistes, affirme qu'un plan stratégique en vue de former un nombre accru de spécialistes doit être mis sur pied, de concert avec l'achat d'équipement.

GALA des
GRANDS MONTRÉALAIS
2000



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade
of Metropolitan Montreal



L'Académie
des Grands
Montréalais

GALA

Jeudi 8 juin 2000, à compter de 18 h 15 - Delta Centre-Ville, 777, rue University, Montréal

Vous êtes cordialement invités à venir rendre hommage aux quatre nouveaux Grands Montréalais 2000. Vous pourrez admirer un artiste du Cirque du Soleil qui présentera un numéro et vous laisser charmer par la musique de l'OSM.

Ce gala se tiendra sous la coprésidence d'honneur de l'honorable Martin Cauchon, ministre du Revenu et secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada, et de M. Pierre Bourque, maire de Montréal. Il sera également coprésidé par MM. Albert Millaire, président de l'Académie des Grands Montréalais, et de M. Pierre Laternière, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. C'est un rendez-vous !

LES GRANDS MONTRÉALAIS 2000



Secteur
économique
M. Jean C. Monty
Président et
chef de la direction
SCE inc.



Secteur culturel
Mme André
Lachapelle
Comédienne



Secteur social
M. Maurice Richard
Ambassadeur
du Canadien
de Montréal

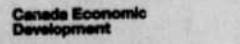
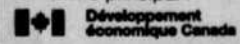


Secteur scientifique
M. Jacques Genest
Fondateur, Institut
de recherches
cliniques de
Montréal

Les noms des lauréats du Prix d'excellence de l'Académie seront dévoilés au cours de cette soirée.

Prix :	185 \$ membre, 250 \$ non-membre - (taxes en sus)
Tables de 10 - Nombre de places limité	
Tenue :	Cravate noire
Réservations :	Line Leblond - (514) 871-4000, poste 4001
Télécopieur :	(514) 871-5971
Courriel :	lleblond@cmm.qc.ca
Site Web :	www.cmm.qc.ca

Partenaire principal :



Partenaire :



Canada

loto-québec



Tirage du
2000-05-20

03 05 08 14 27 31

Numéro complémentaire: 18

résultats

GAGNANTS	LOTS
6/6	4 1 250 000,00 \$
5/6+	23 25 882,50 \$
5/6	743 640,90 \$
4/6	29 072 31,40 \$
3/6	427 240 10,00 \$
Ventes totales: 18 313 441 \$	
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$	



Tirage du
2000-05-20

06 11 19 29 42 49

Numéro complémentaire: 18

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	1 50 000,00 \$
5/6	34 500,00 \$
4/6	1 210 50,00 \$
3/6	22 549 5,00 \$
Ventes totales: 627 059,50 \$	



Tirage du
2000-05-20

NUMÉROS	LOTS
323 190	100 000 \$
23 190	1 000 \$
3 190	250 \$
190	50 \$
90	10 \$
0	2 \$



Tirage du
2000-05-19

NUMÉROS	LOTS
503 665	100 000 \$
03 665	1 000 \$
3 665	250 \$
665	50 \$
65	10 \$
5	2 \$

Ventes totales: 8 995 938 \$
Prochain gros lot: 2 500 000 \$

V.A. le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Subventions aux avionneurs

Le Canada demande à l'OMC de sévir contre le Brésil

Genève (AP, PC) — Le Canada a officiellement demandé à l'Organisation mondiale du commerce, hier, l'autorisation de prendre des représailles contre le Brésil dans le conflit qui oppose les deux pays concernant des subventions à des avionneurs.

Le Canada réclame le droit d'appliquer des représailles totalisant 700 millions CAN par année sur les importations brésiliennes, à la suite d'une décision de l'OMC qui jugeait illégal le programme de financement ProEx offert par le Brésil aux acheteurs d'avions régionaux du fabricant Embraer.

Un comité de l'OMC avait d'abord statué, l'année dernière, que le Canada et le Brésil devaient retirer leurs programmes de subventions aux fabricants de jets régionaux Bombardier et Embraer, respectivement.

Les deux pays s'étaient ensuite mutuellement accusés de ne pas se conformer au jugement, ce qui avait donné lieu à une nouvelle enquête de l'OMC. Au début du mois de mai, l'OMC jugeait une nouvelle fois que les deux pays enfreignaient les règles du commerce international, en se montrant toutefois plus sévère à l'endroit du programme brésilien de subventions.

Le programme canadien, appelé Compte Canada, ne devait faire l'objet que de corrections mineures, selon le ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew, qui qualifiait ce second jugement de l'OMC de « victoire très importante pour le Canada ».

Hier le Brésil a porté en appel les deux jugements, mais il a échoué dans sa tentative pour empêcher le Canada de déposer sa requête pour des représailles. Un comité arbitral devra maintenant déterminer le montant de ces représailles.

L'ambassadeur canadien auprès de l'OMC, Sergio Marchi, a rappelé aux membres du comité de règlement des différends que le Brésil vient ainsi d'essayer un troisième jugement défavorable dans cette histoire.

« Il existe une règle bien connue au baseball qui stipule que vous êtes retiré après trois prises, a dit M. Marchi. Malheureusement, le Brésil ne semble pas la connaître, ou alors il préfère l'ignorer. »

Le Canada a présenté une liste de produits brésiliens qui pourraient faire l'objet d'une surtaxe punitive. Le sucre, le tabac, l'acier et le textile sont quelques-uns des produits visés.

L'ambassadeur brésilien Celso Amorim a pour sa part qualifié de « totale arbitraire » le montant annuel de 700 millions en représailles réclamé par le Canada. Il aurait voulu que le Canada attende le jugement de l'appel porté par le Brésil avant d'aller de l'avant avec sa requête pour des sanctions.

En vertu des règles de l'OMC, le comité d'appel doit se prononcer d'ici 30 jours, alors que le comité arbitral chargé d'établir le montant des représailles dispose d'un délai de 60 jours.

EN BREF

Non aux fusions

(PC) — À l'instar des autres citoyens des banlieues qui s'étaient déjà prononcés sur le projet « Deux villes, une communauté » du maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, les citoyens de Lac-Saint-Charles, Loretteville et Saint-Émile ont massivement voté dimanche contre toute forme de fusion de leur ville avec Québec. À Lac-Saint-Charles, 31 % des électeurs inscrits se sont prononcés à 94,8 % contre la fusion forcée. Du côté de Loretteville, seulement 20 % de l'électorat s'est prononcé, mais la fusion a été rejetée par près de 84 %. Enfin, à Saint-Émile, 32 % des citoyens ont dit non à la fusion à 95,5 %.

Société Nationale d'Assurance Inc.

Assemblée générale spéciale des actionnaires

Avis de convocation

PRENEZ avis qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE INC. sera tenue le jeudi 15 juin 2000 à 10h00 de l'avant-midi aux bureaux de GROUPE OPTIMUM INC., 425, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1700, Montréal, Québec, aux fins de considérer et approuver le Règlement 2000-1 ayant pour objet de changer la dénomination sociale de la Compagnie pour OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC. et sa version anglaise OPTIMUM INSURANCE COMPANY INC. Par ordre du Conseil d'administration.

Montréal, Québec
Le 22 mai 2000
Me Louis Fontaine
Secrétaire

Campagne en faveur de l'étiquetage des produits suspects

Un commando anti-OGM prend d'assaut un supermarché Provigo

Véritable commando médiatique hier après-midi à Montréal, alors qu'une cinquantaine de membres d'un groupe anti-organismes génétiquement modifiés (OGM) a pris d'assaut un supermarché.

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Vers midi, un détachement de manifestants est entré à l'intérieur du supermarché Provigo, situé à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Sherbrooke. Le groupe voulait étiqueter les produits susceptibles de contenir des OGM. Bien que pacifique, l'opération s'est soldée par l'arrestation d'une personne, qui devra comparaître pour des accusations de méfait et de voie de fait par intrusion.

Cette action de désobéissance civile a été orchestrée par Étiquetage-Volontaire-Collectif-Citoyen (EVCC), qui affirme être un regroupement de citoyens de la région de Montréal. Plusieurs personnes présentes hier avaient également participé récemment à d'autres manifestations, dont celle du premier mai. Cette dernière avait nécessité l'intervention de l'escouade anti-émeute et entraîné l'arrestation de 146 personnes.

Le commando a paralysé les activités du Provigo pendant près d'une heure. Voyant les manifestants se masser devant ses portes, le supermarché a fermé l'établissement. La dizaine de membres de l'EVCC déjà à l'intérieur a étiqueté des produits pendant une dizaine de minutes avant de se faire prier de sortir. Tous ont obéi, sauf Martin Petit, qui a été arrêté.

« Le gouvernement a demandé aux compagnies de faire l'étiquetage volontaire de leurs produits, mais ce n'est pas assez, indique Marie-Paule Loiselle. Eh bien, nous, on est volontaires pour étiqueter leurs produits. »

Comme de fait, les manifestants ont également offert l'étiquetage de leurs

achats aux clients sortant du supermarché. « Ils ont étiqueté presque tout, a raillé René Fournier en regardant ses sacs. Le groupe veut démontrer quelque chose, mais je ne suis pas certain de savoir sur quoi ils se basent et j'ai moi-même beaucoup lu sur le sujet. Je me préoccupe des OGM, mais pas au point de changer ma consommation. J'attends des preuves. »

L'EVCC blâme le gouvernement pour son inaction dans le dossier. Comme cela se fait en Europe, ils veulent que les compagnies soient obligées d'étiqueter leurs produits contenant des OGM. Et ce, tant et aussi longtemps que des recherches n'auront pas été menées pour prouver qu'ils ne sont pas nocifs. « On veut donner de l'information afin que le consommateur récupère sa liberté de choisir », explique Marie-Michelle Poisson.

« C'est évident que ce ne sont pas tous les OGM qui sont le mal incarné, explique Jérémie Ross-Latour. Le problème, c'est que historiquement, les compagnies n'hésitent pas à mettre sur le marché des produits sans faire d'études sur les répercussions sur la santé et l'environnement. Pour cette raison, on ne peut se fier à l'industrie pour qu'elle fasse l'étiquetage. »

Le SPCUM avait déployé 13 autopatrouilles sur les lieux de la manifestation. Les policiers n'ont cependant pas eu à employer la force pour contraindre le groupe à se disperser.

Martin Petit a finalement été libéré sous promesse de comparaître un peu plus d'une heure après son arrestation. « On m'a dit qu'on m'accusait de méfait parce que j'ai vandalisé des boîtes et de voie de fait par intrusion puisqu'il



Des membres d'un commando baptisé Étiquetage-Volontaire-Collectif-Citoyen offraient hier aux clients sortant du Provigo situé à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'Avenue du Parc, à Montréal, d'étiqueter les produits pouvant contenir des OGM.

semblerait que je n'étais pas désiré dans le Provigo», a lancé Martin Petit en sortant du poste de police où il avait été

emmené. Le manifestant, qui se décrit comme un pacifiste et un non-violent, a indiqué qu'il a l'intention de plaider

non coupable et de profiter de son procès pour alerter le public sur la question des OGM.

L'armée sonde les femmes militaires sur les soutiens-gorge

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les questions sont on ne peut plus détaillées. Combien de soutiens-gorge emportez-vous lorsque vous êtes envoyée en mission? Quelle couleur de soutien-gorge préférez-vous lorsque vous êtes en garnison? En mission? Combien de temps dure habituellement votre soutien-gorge? Préférez-vous des bonnets rembourrés ou pas? Avec ou sans couture?

Ce sont quelques-unes des questions tirées d'un formulaire de 12 pages du ministère de la Défense, distribué à 2500 femmes soldats, dans le cadre d'une enquête sur les caractéristiques jugées nécessaires dans les

vêtements de combat. Le sondage, obtenu par l'intermédiaire de la Loi d'accès à l'information, servira à déterminer de quelle façon les femmes militaires perçoivent la lingerie fournie par l'armée, affirme le major Doug Palmer, directeur du programme « Habillez le soldat ». Il s'agit d'un projet de 184 millions destiné à renouveler et moderniser les vêtements portés par les 42 000 soldats canadiens — vêtements conçus avant l'avènement des nouveaux tissus de haute technologie.

Environ la moitié des femmes militaires ont répondu au sondage — un taux inhabituellement élevé, affirme le major Palmer. Un tel sondage a coûté de 15 000 \$ aux contribuables.



SYNDICAT DE LA
FONCTION PUBLIQUE
DU QUÉBEC

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE 1998-2002

Lettres d'entente n° 16 et n° 17

ÊTES-VOUS ADMISSIBLE ?

La convention collective conclue le 6 avril dernier entre le SFPQ et le Gouvernement du Québec prévoit pour le personnel occasionnel des concours réservés qui permettront de combler selon le cas des emplois permanents ou occasionnels.

Deux catégories de concours sont prévues :

A Si, au 31 mars 2000, vous étiez à l'emploi **OU** déteniez un droit de rappel et que vous avez cumulé dans une période de 60 mois consécutifs, comprise entre le 1^{er} juillet 1993 et le 31 mars 2000, 55 mois de service dans la même classe d'emplois et le même ministère, vous êtes admissible à un concours réservé vous permettant l'accès à un poste permanent. Votre demande de révision à cet effet doit nous être acheminée **au plus tard le 29 mai 2000**.

B Si, au 31 mars 2000, vous déteniez un droit de rappel **OU** étiez à l'emploi, tout en ayant cumulé dans une période de 36 mois consécutifs, comprise entre le 1^{er} juillet 1995 et le 31 mars 2000, 30 mois de service dans la même classe d'emplois et dans le même ministère, vous êtes admissible à un concours réservé qui vise à vous qualifier dans le but de combler tant les emplois occasionnels que permanents qui seront offerts ultérieurement à l'intérieur de la fonction publique québécoise. Votre demande de révision à cet effet doit nous être acheminée **au plus tard le 30 juin 2000**.

Le ministère ou l'organisme où vous détenez un droit de rappel ou qui vous employait le 31 mars 2000 a préparé les listes des personnes admissibles à ces concours. Ces listes sont, soit affichées dans les lieux de travail, soit disponibles auprès des ressources humaines de votre ministère ou organisme ainsi que dans l'ensemble des bureaux régionaux du Syndicat. Si votre nom ne se retrouve pas sur l'une de ces listes et que vous croyez être admissible à l'un ou l'autre des concours réservés, vous devez faire parvenir une demande de révision de votre dossier, accompagnée des documents pertinents ainsi que des motifs appuyant celle-ci au :

SYNDICAT DE LA
FONCTION PUBLIQUE
DU QUÉBEC
A/S de M. Gaétan Girard
5100, boulevard des Gradins
Québec (Québec)
G2J 1N4

BUREAUX RÉGIONAUX DU SFPQ

QUÉBEC -
CHAUDIÈRE-APPALACHES
(418) 623-9919
MONTRÉAL - LAVAL
(514) 844-4487
MONTÉRÉGIE
(450) 676-3403

CENTRE-DU-QUÉBEC
(819) 475-0072
LAURENTIDES -
LANAUDIÈRE -
OUTAOUAIS
(450) 432-8800
EST-DU-QUÉBEC
(418) 566-6591

SAGUENAY -
LAC-SAINT-JEAN -
CHIBOUGAMAU -
CHARLEVOIX -
HAUTE-CÔTE-NORD
(418) 548-5862
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE -
NORD-DU-QUÉBEC
(819) 797-2844

Business à la carte

Mardi 30 mai
(Hôtel Wyndham)

M. François Legault
Ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse
Ministère de l'Éducation du Québec

Les déjeuners-cueries
1998-2000

Réervations :
Line Leblond
Téléphone : (514) 871-4000,
poste 4001
Télécopieur : (514) 871-5971

Billet :
49 \$ membre
71 \$ non-membre
Série de 10 billets :
445 \$ (membres seulement)
TPS (7 %) et TVQ (7,5 %) en sus

Chaque déjeuné-cuerie comprendra un repas et un verre de bienvenue.

Bell **BOMBARDIER** **BYERS CASGRAVE**

Desjardins **enRoute** **Pratt & Whitney Canada**

Samson Belar Deloitte & Touche **SSQ** **VIA**

• LES ACTUALITÉS •

Les enfants séropositifs ont eux aussi leur camp de vacances

Si l'idée d'un camp réservé aux jeunes séropositifs est née, c'est tout simplement pour répondre aux besoins de familles souvent moins fortunées que la moyenne

L'été approche, les vacances aussi. Comme chaque année, les parents commencent à se poser la même sempiternelle question: que faire des enfants pendant ces deux mois? Tous les parents se la posent. Pour tous les enfants. Même pour les enfants séropositifs.

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

Une même réponse revient souvent: le camp de vacances. L'exil dans la campagne, les activités en plein air, dans un autre milieu et un nouvel environnement, tous les enfants y ont droit, même les enfants séropositifs. Surtout les enfants séropositifs, ainsi que leurs mamans séropositives.

Cette constatation, le Centre universitaire de santé McGill, en collaboration avec l'hôpital Sainte-Justine, l'Hôtel-Dieu de Montréal et le groupe communautaire Les Enfants de Béthanie, se l'est faite il y a six ans. À l'époque, il n'existait rien au Québec pour les enfants séropositifs ou atteints du sida. La population touchée n'est pourtant pas négligeable: le Québec compte plus de la moitié des enfants atteints du VIH/sida au pays et 85 % d'entre eux vivent à Montréal. Un groupe de bénévoles a donc pris l'initiative de mettre sur pied un camp d'été.

Pas pour des raisons médicales

Si l'idée a surgi de leur consacrer un camp, ce n'est pas pour des impératifs médicaux. «L'idée de départ, c'était leurs besoins économiques et la peur de la discrimination», précise Anne Renaud, coordonnatrice de projets au Réseau juridique canadien VIH/sida et initiatrice du projet de camp d'été.

«La clientèle provient à 60 % de deux communautés, les communautés africaine et haïtienne. Pour le reste, ce sont en majorité des femmes à l'aide sociale

ayant plusieurs enfants», poursuit Michel Hébert, travailleur social au centre maternel et infantile sur le sida de l'hôpital Sainte-Justine. Des mamans avec peu de moyens, et certainement pas les sous pour envoyer leurs petits dans un camp d'été. En plus, des mamans qui, même si elles le voulaient, risqueraient de se voir fermer bien des portes au nez. «C'est le syndrome "pas dans ma cour". Il est arrivé qu'un camp refuse un enfant parce que celui-ci était séropositif [...]. Les gens sont mal à l'aise et ont peur», explique M. Hébert.

De fait, un mythe populaire persiste selon lequel le virus du sida se propagerait en partageant un verre d'eau ou une brosse à dents, en se faisant mordre ou en touchant une blessure. Rien de plus faux, clament pourtant les spécialistes depuis des années. Les avis de la Santé publique sont bien clairs: le seul véhicule de transmission est le sang. En cas de blessure, que l'enfant soit séropositif ou non, la même «précaution universelle» s'applique: «C'est le simple bon sens. On conseille d'utiliser une méthode barrière, d'essuyer tout, de recouvrir la coupure ou la plaie ouverte, de bien se laver les mains», précise Anne Renaud.

Bref, si l'idée d'un camp réservé aux jeunes séropositifs est née, c'est tout simplement pour répondre au besoin de familles souvent moins fortunées que la moyenne. «C'est pour les enfants infectés ou affectés, c'est-à-dire pour leurs frères et sœurs aussi. Il y a des activités pour les enfants et pour les adultes», dit Anne Renaud.

Préserver l'anonymat

Les enfants, dans la majorité des

cas, ne savent pas qu'ils sont atteints du virus. D'où l'importance de garder confidentiel le nom de ce camp. Ils savent qu'ils souffrent de quelque chose, «que les petits soldats dans leur sang sont faibles», car ils doivent prendre un médicament à des heures régulières, mais ils ne savent pas quoi, a relaté une mère interrogée. Les parents craignent de devoir expliquer à l'enfant que s'ils ont cette maladie, c'est parce que la mère consomme de la drogue ou a eu une relation sexuelle non protégée; ils craignent aussi que l'enfant ne dévoile la situation à son entourage, explique Michel Hébert. Pour toutes ces raisons, on ne leur révèle la réalité de leur état que lorsqu'ils posent directement la question.

Mais la question n'est souvent posée qu'à l'adolescence. Et le camp n'a jamais été une source de révélations, les enfants «qui savent» ne disant rien aux autres. «Personne ne pense à la maladie, il n'y a rien qui les rattache à cela, ils sont en vacances. [...] Ils ne viennent pas parce que c'est un camp de sidéens mais parce que c'est un camp de vacances», déclare le directeur du camp en question, qui cède ses lieux une semaine par été aux enfants ciblés.

Le directeur tient d'ailleurs lui aussi à garder l'anonymat. «On existe uniquement pour offrir aux enfants la possibilité de vivre une expérience par eux-mêmes. [...] C'est la même chose pour les sidéens, il n'y a pas de différence, et s'il devait y en avoir une, nous ne ferions plus [de camp].»

Tout cet anonymat pour permettre aux enfants de vivre la même expérience que tous les autres, sans aucune discrimination. Pour éviter que des curieux ne viennent les observer alors que, dans les faits, rien ne distingue la semaine qui leur est réservée des autres semaines de l'été. «Je ne vois pas pourquoi on publiciserait ça. Ce serait vouloir faire du mal à tous ces individus.»

Briser l'isolement des mamans

Le camp ne profite pas qu'aux enfants. Il est aussi très apprécié des mamans, même si, bien souvent, elles viennent d'abord à reculons. «La première fois, je n'avais pas le goût de me retrouver avec un paquet de monde que je ne connaissais pas. Je me disais: et si je voyais quelqu'un que je connais?», raconte une mère qui est allée au camp deux années de suite avec sa fille, séropositive comme elle.

La mère en question n'a finalement parlé de «la chose» à d'autres mères qu'au bout de la deuxième année. «Je me suis aperçue que je n'étais pas toute seule. Quand on est malade, on s'isole, on ne veut pas prononcer le mot. Le camp m'a permis de vivre avec d'autres, de m'apercevoir qu'on n'allait pas toutes mourir demain matin. [...] J'ai vu comment d'autres femmes vivent avec ça, avec leurs enfants. Je me suis rendu compte que c'est possible de s'en remettre, de travailler même en étant séropositive. L'accepter, c'est beaucoup. Puis, ça m'a permis de faire les démarches pour vivre comme une personne normale [...]. Ça m'a ouvert des portes et permis de voir la maladie autrement. Les gens sont beaux, malgré tout ça, ils sont chaleureux et beaux.»

Elle s'est fait des amies, a créé un réseau d'entraide, pour découvrir qu'il y avait autre chose dans la vie que la maladie. «Je m'attendais à voir des gens qui traînaient la patte le matin. Ça m'a donné confiance. Je me suis dit: vas-y ma fille, t'es capable.» C'est d'ailleurs exactement ce qu'elle dirait à toutes les mères séropositives qui hésitent encore à faire le saut et à briser leur isolement. «On a de beaux moments devant nous et il ne faut pas passer à côté.» Un camp d'abord pour enfants mais qui, au bout du compte, fait surtout le plus grand bien aux mamans.

Navette Atlantis

Une sortie dans l'espace sans incidents

AGENCE FRANCE-PRESSE

Houston - Les deux astronautes de la navette Atlantis sortis dans l'espace dans la nuit de dimanche à lundi ont regagné leur vaisseau après avoir effectué les travaux prévus sur les deux modules de la Station spatiale internationale (ISS), a indiqué la NASA au centre Johnson à Houston (Texas).

James Voss et Jeffrey Williams sont restés exactement six heures et 44 minutes à l'extérieur, a précisé la NASA, repressurant le sas de la navette vers 8h30 GMT.

Au cours de leur sortie, ils ont d'abord fixé convenablement un bras articulé américain mal installé lors de la précédente mission. Puis ils monté et mis en place un mât de manutention russe, Strela, qui servira ultérieurement à transporter les cosmonautes et les charges le long de la partie russe de la Station.

Les astronautes ont ensuite changé une antenne qui permettra aux futurs équipages de l'ISS, qui y feront des séjours de six mois, de parler avec leurs familles tout en les voyant. Ils ont enfin installé huit rampes de sécurité pour faciliter le travail des futurs ouvriers de l'espace.

Les deux hommes ont travaillé au début très rapidement, arrivant à avoir plus d'une heure d'avance sur leur horaire. Mais des difficultés dans la fixation d'une rampe de sécurité et le repo-

sitionnement d'une antenne leur ont ensuite fait perdre du temps.

Voss et Williams, dans leurs combinaisons blanches, ont dansé à quelque 330 km d'altitude un pas de deux bien rodé dont ils avaient longuement répété la chorégraphie en piscine lors de l'entraînement au centre spatial Johnson. Les deux hommes ont pris le temps de regarder la vue et de plaisanter sur les «vacances» qu'ils passaient. «C'est une sacrée planète que la nôtre», s'est exclamé Voss en admirant la Terre. L'ensemble navette-ISS réalise une orbite autour de notre planète en 91 minutes.

Cette rotation les amène à passer de très nombreuses fois du jour à la nuit et donc d'une chaleur intense à un froid extrême. Les astronautes expérimentaient pour la première fois un système de chauffage pour les mains, leurs prédécesseurs ayant souffert du froid lorsqu'ils touchaient des barres de fer gelées.

Le deuxième équipage de la Station spatiale internationale (ISS), qui s'y installera en 2001 pour trois à quatre mois, se trouve à bord de la navette Atlantis et visitera aujourd'hui son prochain domicile. Le commandant de cette équipe sera le Russe Youri Ousatchev, un vétéran de l'espace qui y a déjà passé 380 jours, dont deux longs séjours dans la station orbitale russe Mir, et a effectué six sorties extra-véhiculaires.

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

LE CAUCHEMAR PEUT SE TRANSFORMER EN «RAVE»

Centre Saint-Pierre

23 mai

Yvan Poulin: 524-3561, poste 420

La qualité de l'air vous préoccupe? L'ingénieur Claude Mainville, du Regroupement d'action pour les voitures électriques (RAVE), vous invite à une conférence multimédia et à l'exposition d'un véhicule électrique. Chaque participant recevra un exemplaire du manifeste pour un transport écologique et durable qui y sera présenté. Qui sait, dès l'été, on verra peut-être circuler des autobus «propres», avenue du Mont-Royal? Ça pique votre curiosité? Vous êtes les bienvenus. C'est gratuit.

LE VIOLONCELLE: MERVEILLES ET MYSTÈRES

Auditorium Saint-Albert-le-Grand

24 mai

ACTXR: 332-4126

Le musicologue Antoine Ouellette nous présente, à l'aide de diapositives et d'extraits musicaux, l'histoire bien particulière du violoncelle ou intervenient un géant à dix têtes, des anges et le diable. Participez à l'émancipation du violoncelle, longtemps tenu dans l'ombre par sa grande rivale, la viole de gambe, et par le petit violon. Une ascension pour de grands musiciens comme Bach, Boccherini, Beethoven, Dvorák, Casals ou Rostropovitch.

LE CLIENT:

MOTEUR DU CHANGEMENT

Maison du citoyen de Hull

25 et 27 mai

Régine Horinstein: 845-3327

ou www.cbpp.qc.ca

Le 31^e congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels accueille, entre autres conférenciers, Lise Bissonnette, Roch Carrier et Nicole Turmel. Les thématiques des ateliers traiteront notamment des tendances professionnelles en 2000 et après, du programme d'équité salariale, de l'expérience d'une fusion de ville (Toronto) et du «qualimètre», outil d'évaluation conçu par le Mouvement québécois de la qualité, de la problématique de la relève professionnelle.

PROTÉGER, CORRIGER

ET AIDER?

UQAM

26 mai

CICC: 343-7065

Le Centre d'histoire des réglementations sociales (CHRS) de l'UQAM et le Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal organisent un colloque traitant des premiers pas des interventions visant les enfants à protéger et leurs familles. On y comparera différentes perspectives historiques.

FACE AU NÉOLIBÉRALISME, UN PROJET DE SOCIÉTÉ ALTERNATIF:

LA NÉCESSITÉ DE L'UNITÉ

UQAM

26 et 27 mai

Paul Cliche: 256-8949

Ce colloque sur l'unité de la gauche politique et des forces progressistes québécoises est organisé par le Rassemblement pour l'alternative politique (RAP). On vous invite à trois tables rondes auxquelles participeront les représentants d'une vingtaine d'associations populaires, de syndicats et d'organisations politiques de gauche traitant d'un projet alternatif de société, des liens entre la gauche politique et les forces progressistes ainsi que de l'unité de la gauche politique. Michel Chartrand, Michel Chossudovsky, Eve Gauthier, Josée Legault et Lyle Stewart en parleront.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE SUR LA SITUATION DES PEUPLES AUTOCHTONES, DIX ANS APRÈS LA CRISE D'OKA

Cégep du Vieux-Montréal

27 mai

Alternatives: 982-6606, poste 2221

Organisée par le Regroupement de solidarité avec les autochtones, une table-ronde réunissant Michelle Audet, présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec, Kenneth Deer, Mohawk, éditeur de l'hebdomadaire *The Eastern Door* de Kahnawake, Ellen Gabriel, Mohawk de Kanehsatake, porte-parole et négociatrice mohawk pendant l'été 1990, Germaine Mistanapeo, Innu, responsable des Communications pour Mamit Innuat, Jimmy Papatie, Algonquin, Chef du Conseil de bande du grand lac Victoria, Roméo Saganash, du Grand Conseil des Cris et Rémi Savard, anthropologue, écrivain et enseignant. Entrée gratuite. Traduction simultanée.

SYMPOSIUM SUR LES TAXES À LA CONSOMMATION

Hôtel Esterel, Laurentides

28 au 30 mai

APFF: 866-2733 ou www.apff.org

L'Association de planification fiscale et financière vous propose les dernières données techniques et des conseils pratiques sur les questions de l'heure en taxes à la consommation, notamment au chapitre du commerce électronique, des réorganisations d'entreprises, de la taxe de vente en Ontario ainsi qu'un exposé sur la jurisprudence utile à la prise de décision.

Isabelle Quentin
iquentin@sim.qc.ca

Exercices d'une ampleur sans précédent

Les États-Unis simulent des attaques terroristes

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington - Les États-Unis ont engagé des exercices de simulation d'une ampleur sans précédent pour mieux faire face à une éventuelle attaque terroriste avec des armes chimiques ou biologiques, un scénario qui est devenu la hantise des responsables américains.

Des milliers de personnes, depuis les membres du gouvernement fédéral jusqu'à des pompiers, sont mobilisées pour ces exercices de simulation, entamés samedi et qui se poursuivront jusqu'au 30 mai. Nom de code: TOPOFF.

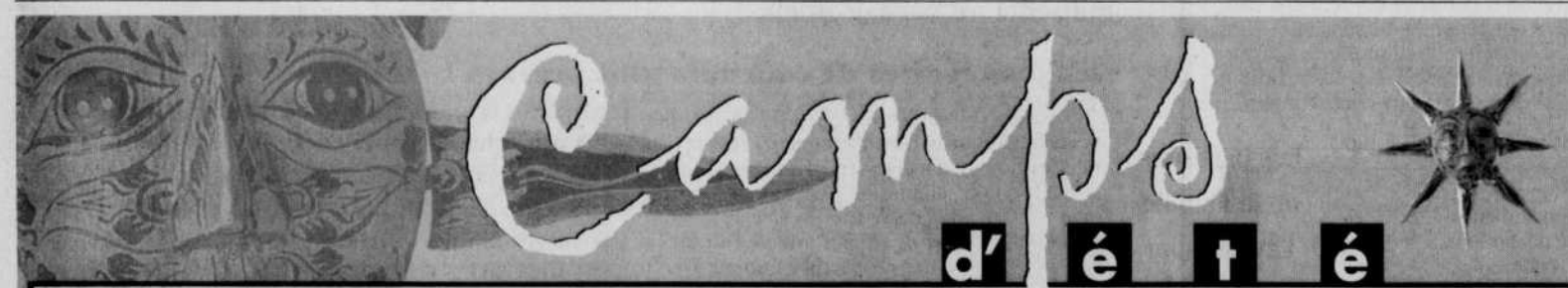
L'Attorney General (ministre de la Justice), Janet Reno, mais aussi le secrétaire à la Santé Donna Shalala et

des responsables de 27 agences fédérales participent à ces exercices sans précédent par leur ampleur, a indiqué l'Agence fédérale pour la gestion des situations d'urgence (FEMA).

Il s'agit d'évaluer les capacités de «réaction du pays au terrorisme chimique ou biologique» et d'estimer les ressources en la matière au niveau fédéral et local, a expliqué à l'AFP

un représentant de la FEMA, Don Jacks.

Les responsables militaires et du renseignement américains ont multiplié ces dernières années les mises en garde, au ton de plus en plus alarmiste, contre la menace que présenterait une attaque chimique ou biologique de la part d'un Etat «hors la loi» ou de groupes terroristes.



CAMPS de JOUR ARTISTIQUES

Jazz, funky, chanté-dansé, vidéo, mode et théâtre

Spectacle à chaque camp

Tout ce que vous auriez voulu faire à leur âge!

Enfants (à partir de 4 ans) et adolescents

L'École pour tous!

LOUISE LAPIERRE DANSE

À: du coin du plateau, Mont Royal

(514) 521-3456

montrealmedia.qc.ca/dansell

Camp Wabikon

Est. 1944 on Temagami Island

- Le camp international pour filles et garçons de 6-17 ans
- Les sessions de 10, 20, 3 et 6 semaines
- Service d'autobus de Montréal et d'Ottawa
- Pour recevoir notre dépliant et une liste de références au Québec

- Programme Complet
- Excursion De Canot
- Apprentissage De L'anglais
- Programme De Formation

info@wabikon.com

www.wabikon.com

(416) 483-3172

CAMP DE JOUR AU CENTRE SPORTIF DE L'UQAM

POUR LES JEUNES DE 6 À 12 ANS

Quatre thèmes sont proposés:

- MULTI-SPORTS • CIRQUE ET MAGIE
- SCIENCES ET SPORTS • SOCCER

- Programmation dynamique
- Encadrement sécuritaire
- Intervenants expérimentés
- Service de garde gratuit!

RENS.: (514) 98-SPORT • www.uqam.ca/sports

Pour réservation publicitaire, contacter Jacques Nadeau

au 985-3322

Les Phénix de l'environnement

CAHIER SPÉCIAL PARUTION 10 JUIN 2000

2000

TOMBÉE PUBLICITAIRE: 5 JUIN 2000

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Moscou pourrait frapper les «terroristes» en Afghanistan

Moscou (AFP) — La Russie n'exclut pas de frapper des bases «terroristes» islamistes en Afghanistan si elles menacent sa sécurité et celle de la région, a averti hier à Moscou le porte-parole du Kremlin pour le conflit de Tchétchénie Sergueï Iastrjembski. Le Kremlin a accusé le régime des Taliban au pouvoir à Kaboul et l'islamiste Oussama ben Laden d'avoir signé un accord avec les indépendantistes tchétchènes pour leur fournir des armes et des mercenaires. Selon M. Iastrjembski, un camp d'entraînement a été installé près de Mazar-i-Sharif pour former des combattants islamistes pour la Tchétchénie, mais aussi pour les républiques d'Asie centrale d'Ouzbékistan et du Tadjikistan. Par ailleurs, M. Iastrjembski a démenti des rumeurs sur la mort du chef de guerre tchétchène Chamil Bassaïev, amputé d'un pied début février après avoir sauté sur une mine en évacuant Grozny avec ses hommes. Sur le terrain, les combats continuaient apparemment dans le sud-est montagneux de la république, et la guerre des communiqués faisait toujours rage. Un porte-parole des indépendantistes a affirmé par téléphone à l'AFP que les Tchétchènes s'étaient emparés du village de Jani-Vedeno, dans le sud-est, en tuant 20 soldats russes.

Bill Clinton risque d'être rayé de l'ordre des avocats

Little Rock (AP) — Une commission de la cour suprême de l'Arkansas a recommandé hier que le président des Etats-Unis Bill Clinton soit rayé de l'ordre des avocats pour «faute grave» dans l'affaire de la plainte pour harcèlement sexuel déposée par Paula Jones. Une majorité des membres de la commission qui se sont réunis vendredi pour examiner deux plaintes contre le président ont estimé que le chef de l'Etat devait être sanctionné pour faux témoignage sur sa relation avec l'ancienne stagiaire de la Maison-Blanche Monica Lewinski, a annoncé la Cour Suprême qui a rendu publique hier la recommandation de la commission. Selon les règles de la Commission des conduites professionnelles, la demande de radiation doit être soumise au juge du tribunal de Pulaski County à Little Rock.

Dutroux «irresponsable»?

Neufchâteau (AFP) — Les deux avocats de Marc Dutroux ont plaidé hier devant le tribunal correctionnel de Neufchâteau l'irresponsabilité de leur client pour les délits commis lors de son évasion de 1998, tandis que le ministère public a requis cinq ans de prison ferme. Le prisonnier le plus célèbre de Belgique, inculpé pour le rapt et l'assassinat de plusieurs adolescentes, avait-il toute sa «capacité de discernement» quand il s'est évadé le 23 avril 1998 du Palais de justice de Neufchâteau, compte tenu du régime de détention «exceptionnel» qui est le sien à la prison d'Arlon (sud-est), a demandé son avocat belge M. Julien Pierre. Peu convaincu par ces plaidoiries, le premier substitut du procureur du Roi Etienne Donnay a requis cinq ans de prison ferme pour les préventions de «volts avec violence», «coups», «menaces» et «rébellion» à l'encontre de Marc Dutroux, présent à l'audience. Le jugement sera rendu lundi 19 juin.

Philippines: les rebelles acceptent des pourparlers

Cotabato (AFP) — Le Front islamique Moro de libération (MILF), principal mouvement musulman rebelle dans le sud des Philippines, a annoncé lundi accepter de reprendre le 30 mai des pourparlers de paix avec le gouvernement, interrompus le 30 avril dernier. Le MILF a accepté de «s'asseoir à la table de négociations avec le gouvernement sans conditions préalables», a annoncé le négociateur en chef du MILF, Aleem Abdulaziz Mimbantas, dans une déclaration lue à la radio catholique DXMS par le porte-parole du mouvement Ed Kabalu. Ces pourparlers de paix auront lieu à Cotabato (sud), selon M. Kabalu. Le gouvernement philippin n'avait pas fait connaître officiellement en fin d'après-midi sa réaction à cette offre du MILF. Le mouvement rebelle, qui compte environ 15 000 hommes, avait interrompu des négociations ouvertes avec le gouvernement de Manille et lancé une série d'offensives contre les forces armées philippines sur Mindanao qui ont fait plus de 100 morts et 500 blessés dans les rangs de l'armée, depuis environ un mois. Près de 250 000 personnes ont fui ces combats.

RDCongo: retrait de troupes étrangères

Kigali (AFP) — Les troupes rwandaises et ougandaises commenceront à se retirer de Kisangani dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) le 25 mai, ont annoncé les chefs militaires des deux armées dimanche soir à Kigali. Le général Kayumba Nyamwansa, chef d'Etat major de l'Armée patriotique rwandaise (APR), et le général Jeje Odongo, chef des Forces de défense du peuple ougandais (UPDF), ont convenu après six heures de réunion dimanche à Kigali, la capitale rwandaise, d'un plan de désengagement de Kisangani. Les deux armées, alliées aux rebelles de RDC contre le régime de Laurent Désiré Kabila, se sont violemment affrontées début mai à Kisangani, provoquant la mort de 28 civils au moins.

Le sable menace Pékin

Pékin (AFP) — Les autorités chinoises ont décidé de réagir devant l'avancée régulière des déserts qui menacent la capitale chinoise en lançant un programme de lutte contre la désertification, rapportait hier l'agence Chine nouvelle. L'agence a précisé que le programme avait été lancé dans la région autonome de Mongolie intérieure «afin d'assurer la sécurité écologique» de la capitale et de la grande ville de Tianjin située à environ 150 km de Pékin. Ces deux villes ont connu un nombre record de 12 tempêtes de poussière — provenant essentiellement de Mongolie Intérieure — depuis le début de cette année tandis qu'un désert, situé à 180 km de Pékin, avance actuellement, selon l'agence, à une vitesse annuelle de 1,8 kilomètre en direction de la capitale. Peu d'indications ont été fournies sur les mesures concrètes envisagées pour lutter contre l'avancée des déserts qui préoccupe les autorités depuis les années 1950. Malgré les opérations ponctuelles de reboisement lancées, notamment dans les environs de Pékin, les déserts ont continué à inexorablement avancer. Selon le premier ministre Zhu Rongji qui a effectué une tournée dans les régions affectées, la surexploitation des pâturages est venue aggraver la désertification, essentiellement provoquée par le déboisement et l'érosion des sols.

Retrait de tsahal du Sud du Liban

Le Hezbollah aux portes d'Israël

À New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu hier une réunion sur la situation au Liban et a débattu d'une recommandation du secrétaire général Kofi Annan de porter la Force des Nations unies au Liban de 4500 à 7935 hommes.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Beyrouth — Israël a connu hier un avant-goût de la défaite avec l'arrivée à sa frontière de son pire ennemi, le Hezbollah, et la débandade de l'Armée du Liban sud, la milice qu'il a choyée depuis sa première invasion du Liban en 1978.

Pour la première fois, depuis qu'ils se sont lancés en 1985 dans un combat sans merci contre l'occupation israélienne du Liban-sud, les combattants chiites pro-iraniens ont pu atteindre le village d'Aadaïssé, aux portes de l'Etat hébreu.

Des combattants intégristes ont pénétré dans cette localité frontalière après le départ de l'ALS, une milice libanaise fabriquée de toutes pièces en 1978 par l'Etat hébreu pour protéger sa frontière nord, cibles d'attaques d'abord des organisations palestiniennes, puis du Hezbollah.

La seconde invasion en 1982 s'était soldée par le départ du chef de l'OLP Yasser Arafat et des organisations armées palestiniennes mais avait donné naissance à une organisation redoutable, le Hezbollah, soutenu par Damas et Téhéran. Remarquablement organisé, il a transformé le pays des Cèdres en véritable boudoir pour l'armée israélienne, contraignant le premier ministre israélien Ehud Barak à prendre la décision cruciale de retirer son armée du Liban avant le 7 juillet.

Mais l'effondrement de l'ALS pourrait hâter le départ d'Israël.

«Nous sommes entrés dans la phase décisive du retrait du Liban-sud et attendons des Syriens et du Liban que la situation soit contrôlée. Si nous sommes attaqués, nous répliquerons avec toute notre puissance», a déclaré hier M. Barak, avant le début de la réunion du cabinet pour évoquer un retrait anticipé.

À New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu hier une réunion sur la situation au Liban. Ses quinze membres devaient discuter à huis clos d'une recommandation du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan de porter la Force des Nations unies au Liban de 4500 à 7935 hommes.

La force devra dans un premier temps constater le retrait complet des troupes israéliennes, puis aider le Liban à restaurer son autorité dans la région.

Positions abandonnées

Ehud Barak a affirmé qu'il attendait une déclaration de soutien «ferme» des Nations unies au retrait de ses troupes du Liban sud.

De son côté, le premier ministre libanais Salim Hoss a informé M. Annan que le Liban allait déposer une plainte en procédure d'urgence auprès du Conseil de sécurité contre les «agressions israéliennes qui ont accompagné le retrait d'Israël et de ses agents, perpétrées contre les civils sans défense», selon un communiqué.

Des centaines de miliciens abandonnant leurs positions, se sont rendus à leurs anciens ennemis du Hezbollah ou à l'armée libanaise. Dans ce pays multiconfessionnel, les sec-



HAIDAR HAWILA REUTERS

Plusieurs combattants de l'ALS se sont rendus aux soldats libanais (ci-dessus). Dans la photo du bas, on voit une position désertée pas les alliés d'Israël, qui a été pilonnée par le Hezbollah à Tabeh.

teurs abandonnés par l'ALS sont à majorité musulmane chiite. Les secteurs à dominante chrétienne ou druze restent aux mains de l'ALS. Les miliciens qui se sont rendus au Hezbollah et à Amal ont été remis à l'armée libanaise, a affirmé à l'AFP un officiel des services de sécurité.

Des milliers d'habitants, escortés par des combattants du Hezbollah, ont essayé de regagner hier la dizaine de nouveaux villages désertés par l'ALS, que certains avaient fui en 1978. Cinq civils libanais sont morts et une trentaine ont été blessés sous les tirs de l'artillerie et l'aviation israélienne qui tente d'arrêter ce flot.

L'aviation et l'artillerie israéliennes continuaient tard hier de pilonner le Liban sud, tandis que le Hezbollah poursuivait ses attaques contre les secteurs de la zone toujours occupés par l'Etat hébreu, a annoncé la police libanaise.

Le chef de l'ALS, Antoine Lahad, qui se trouve à Paris, a affirmé qu'il ne se rendrait pas aux autorités libanaises, dans une interview au quotidien français *Le Monde*.

«Je veux bien me rendre à un Etat souverain, mais pas un Etat qui ne peut décider pour lui-même» en raison de la tutelle de Damas sur le Liban, déclare-t-il. Il a en outre affirmé vouloir, dès son retour prévu mardi au Liban sud, «organiser la défense des villages» qui se trouvent dans la zone d'influence de l'ALS.



AMER FARAHAT REUTERS

Élections en Haïti

L'opposition dénonce des fraudes massives

AGENCE FRANCE-PRESSE ASSOCIATED PRESS

Port-au-Prince — Six partis d'opposition haïtiens réunis au sein d'une «convergence» anti-fraude ont dénoncé hier des irrégularités et des fraudes massives tout en s'attribuant la forte participation populaire aux élections législatives, municipales et locales de dimanche.

De son côté, la Famille Lavalas, le parti de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide (1991-1996) qui domine la scène politique haïtienne depuis dix ans, a réfuté ces accusations, les mettant au compte de «quelques politiciens sans connexion populaire» et revendiquant également la mobilisation des électeurs à son profit.

Lors d'une conférence de presse à Port-au-Prince, les représentants de la «convergence», qui regroupe aussi bien l'Organisation du Peuple en Lutte (OPL, gauche) que l'Espace de Concertation (socialo-centriste) et les démocrates chrétiens de l'ancien président Leslie Manigat (1988), ont accusé les partisans de la Famille Lavalas de «bourrage d'urnes, et de discrimination envers leurs mandataires» qui se sont vu interdire l'accès de nombreux bureaux de vote.

Ils ont également dénoncé des agressions «d'hommes armés» qui selon eux ont dérobé des urnes après la fermeture du scrutin.

Les partisans

de la Famille

Lavalas sont

accusés

d'avoir

«bourré

les urnes»

Dans un communiqué, ils ont relevé «la disparition mystérieuse d'un million de bulletins», accusation démentie dimanche soir par le président du Conseil électoral provisoire (CEP), Léon Manus.

Aussi bien la Mission d'observation électorale de l'Organisation des Etats Américains (OEA) que les observateurs du Congrès américain ont souligné l'importante participation à cette consultation tout en restant prudents sur le scrutin et le dépouillement à venir.

De son côté, la mission parlementaire américaine a félicité le peuple haïtien «pour son ferme engagement à faire de ces élections un succès». Le communiqué souligne cependant que ces commentaires ne concernent que la journée de dimanche, en rappelant que le «dépouillement est toujours en cours».

Quatre millions d'électeurs devaient élire dimanche 19 sénateurs, 83 députés, 133 maires et 7.124 responsables de collectivités territoriales. Le taux de participation s'est situé aux alentours de 60%, selon le CEP.

La plupart des électeurs interrogés ont indiqué avoir choisi des candidats du Fammi Lavalas, le parti de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide. Cet ancien prêtre reste l'homme politique le plus populaire du pays. Les résultats du vote seront connus dans une semaine.

Un deuxième tour ne concernant que les législatives est prévu le 25 juin.

PÉROU

Toledo confirme son retrait du second tour de la présidentielle

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lima — Le candidat de l'opposition à l'élection présidentielle au Pérou, Alejandro Toledo, a confirmé officiellement hier au Jury national des élections (JNE) qu'il renonçait à participer au second tour prévu dimanche prochain, a annoncé Alberto Sanabria, porte-parole de son parti, Peru Posible.

M. Sanabria a indiqué avoir remis en milieu d'après-midi au JNE une lettre indiquant que M. Toledo «s'abstient» de participer au 2^e tour «parce qu'il n'existe pas de garanties pour le développement du processus électoral au Pérou».

M. Toledo avait annoncé en milieu de semaine dernière qu'il se retirait de la consultation prévue le 28 mai, «les conditions de transparence et d'équité n'étant pas réunies». Il avait également demandé le report du scrutin au 18 juin. Pour que son renoncement devienne effectif, il devait l'officialiser par un courrier adressé au JNE, l'instance juridique suprême en charge des affaires électorales.

Un des cinq membres du Jury avait estimé lundi que la tenue du second tour de la présidentielle serait inutile si Alejandro Toledo confirmait officiellement son retrait.

Dans le cas où M. Toledo «confirmerait par écrit son in-

tention de ne plus participer à l'élection, le second tour n'aurait plus sa raison d'être», a déclaré à la presse le magistrat Carlos Bringsa Villar, ajoutant que serait alors «déclaré vainqueur le candidat arrivé en tête à l'issue du 1^{er} tour», à savoir le président sortant Alberto Fujimori.

Ce dernier avait manqué sa réélection à un troisième mandat consécutif de 11 000 voix sur un total de près de 12 millions de suffrages, à l'issue du 1^{er} tour le 9 avril. Alberto Fujimori, 61 ans, avait obtenu 49,87 % des voix, contre 40,24 % à Alejandro Toledo, 54 ans, selon les résultats officiels.

Confirmant dimanche soir qu'il ne participerait pas au scrutin du 28 mai, M. Toledo avait demandé au président Fujimori d'accepter un report du 2^e tour.

Le chef de l'Etat a cependant rejeté toute éventualité d'un report en estimant que ce serait anti-constitutionnel, le second tour devant être organisé dans un délai de 30 jours après la proclamation officielle des résultats du 1^{er} tour, selon la loi fondamentale.

Le JNE devait par ailleurs examiner lundi s'il y a lieu d'ouvrir une procédure à l'encontre de M. Toledo après ses appels réitérés samedi et dimanche à boycotter les élections. Le vote est obligatoire au Pérou et tout contrevenant est passible d'une amende.

SIERRA LEONE

Des corps mutilés de Casques bleus auraient été découverts

ASSOCIATED PRESS AGENCE FRANCE-PRESSE

Rogberi Junction — Des soldats sierra-léonais ont annoncé hier qu'ils avaient découvert une dizaine de corps mutilés qui pourraient être ceux de Casques bleus enlevés ces derniers jours par les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF). Toutefois, l'ONU a demandé la plus grande prudence et souhaité voir elle-même ces corps.

Un caméraman de l'Associated Press a pu voir ce qui semblait être au moins trois cadavres dans le bush à environ 800m de la ville de Rogberi Junction. Mais ils étaient tellement mutilés qu'il était impossible de les dénombrer. Ils portaient des uniformes zambiens dont certains étaient brodés des insignes de la force onusienne de la Minusil. Un casque bleu semblant percé d'une balle se trouvait à côté des corps.

On a également retrouvé des passeports zambiens et des cartes d'identité militaires dans le tas de cadavres et d'uniformes. La ville de Rogberi Junction abritait autrefois un poste de la Minusil qui a ensuite été incendié et réduit en cendres. Les soldats sierra-léonais, qui ont combattu les rebelles dimanche pour reprendre cette localité, affirment qu'il y a d'autres corps dans la zone, dont certains portent les insignes de l'ONU. Ils estiment leur nombre entre neuf et onze, dont au moins un avait les poignets ligotés dans le dos.

«Nous devons mener une enquête approfondie», a déclaré le porte-parole des Nations unies David Wimhurst après avoir vu des images vidéo de la découverte. «Le fait qu'ils portaient des uniformes zambiens ne signifie pas nécessairement qu'ils étaient Zambiens.»

Les responsables de l'ONU ont rappelé que les rebelles ont capturé environ 500 casques bleus dont bon nombre ont été dépouillés de leurs armes et leurs uniformes.

En raison de la tension dans cette zone une enquête approfondie n'était pas encore possible. D'après les soldats sierra-léonais, les cadavres étaient ceux de casques bleus tués ces dernières semaines par les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF).

L'ONU s'engage un peu plus

Malgré ses déboires et ses humiliations, l'ONU a décidé hier de s'engager encore un peu plus dans ce petit pays d'Afrique de l'ouest en augmentant sa force de plusieurs milliers de soldats afin de mieux faire face aux rebelles.

Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a recommandé hier au Conseil de sécurité de porter de 13 000 à 16 500 soldats les effectifs de la Minusil. «Les Nations unies n'ont pas abandonné et n'abandonneront pas la Sierra Leone», a-t-il dit dans un rapport qui dissipe toute idée d'un départ de l'ONU comme après sa débâcle en Somalie en 1993.

Kofi Annan souligne la nécessité de troupes supplémentaires pour stabiliser la situation dans l'ancienne colonie britannique où quelque 270 casques bleus sont toujours retenus en otage par les rebelles du RUF. Le rapport du secrétaire général devrait être discuté demain par le Conseil de sécurité.

É D I T O R I A L

L'avenir du Québec

2. Accroître la liberté du Québec

Renvoyé à lui-même par le reste du Canada et par les forces qui agissent dans la mondialisation, comment le Québec doit-il, vingt ans après un premier référendum sur la souveraineté, se redéployer pour tirer son épingle du jeu, améliorer les conditions matérielles de ses citoyens, exprimer sa conception de la justice, protéger son identité et sa langue? Le projet souverainiste, qui est l'option défendue par le parti qui forme le gouvernement à Québec, est-il toujours pertinent?

Il est remarquable de constater, avec le philosophe français Alain Finkielkraut, que l'émergence du mouvement indépendantiste au Québec «coïncide avec la disparition du mode de vie patriarcal, rural et clérical qui confèrait à cette société une identité substantielle qui en faisait un monde à part sur le continent américain». C'est donc, écrit-il dans *L'Ingratitude*, «au moment où ils adhèrent sans réticence aux valeurs modernes et libérales de leurs concitoyens anglophones, que les francophones se raidissent et aspirent majoritairement à rompre avec eux. C'est quand on ne peut plus reconnaître ces consommateurs décontractés par la publicité, habillés par Gap et Benetton et bronzés au soleil de Miami, qu'ils veulent instantanément être reconnus» pour ce qu'ils sont, sacrifiant ainsi les petites différences.

**À mesure
que
les Québécois
perdent
de l'influence
à Ottawa,
le fédéral
accroît
ses pouvoirs**

On peut se demander aussi comment il se fait que, malgré la loi 101, malgré les progrès du français et des francophones, malgré la disparition des conditions objectives de l'aliénation culturelle et malgré l'atténuation de l'infériorité économique des anciens Canadiens français, l'idée de l'indépendance continue de mobiliser au moins deux Québécois sur cinq. La plus récente enquête Sondagem montrait que 45 % des Québécois sont «pour» la souveraineté, et ce, en dépit de l'absence de débat public intense sur ce sujet depuis des mois.

Pour se convaincre de la force du mouvement, qu'il suffise de le comparer avec d'autres courants nationalistes ou sécessionnistes ailleurs dans le monde. C'est au Canada que l'on trouve le mouvement indépendantiste le plus puissant et le mieux structuré en Occident. Ni en Catalogne, ni au pays Basque, ni en Corse, l'appui à l'indépendance n'atteint un tel niveau d'adhésion. Aux élections de mai 1999 en Écosse, par exemple, le Parti national écossais n'a pas recueilli plus que 28 % du vote populaire

et se retrouve dans l'opposition.

Chez nous, les souverainistes forment le gouvernement pour la quatrième fois en 25 ans. Ils ont obtenu 44 % des suffrages en 1998 tandis qu'aux dernières élections fédérales, les électeurs ont élu pour les représenter à la Chambre des communes 44 députés indépendants (sur 75 sièges) condamnés pourtant à rester dans l'opposition. Le sentiment populaire en faveur de la souveraineté du Québec ne peut pas être ignoré. Tourner la page comme s'il n'existait pas est impossible.

Comme le disait vendredi dernier le chef du camp du NON de 1980, Claude Ryan, «au lieu de s'éteindre, la conscience qu'ont les Québécois de former un peuple distinct voulant être reconnu et accepté comme tel retrouve vie chaque fois qu'on pense l'avoir enterrée. Tant que cette aspiration n'aura pas trouvé satisfaction au sein du fédéralisme canadien, elle tendra à s'exprimer dans l'option souverainiste».

Réagir au risque de banalisation

Il existe au moins deux motifs pour lesquels les Québécois restent, malgré leurs réussites récentes, plutôt nationalistes, voire souverainistes.

D'une part, comme l'observe le philosophe Finkielkraut, ce n'est pas à l'oppression mais à l'indifférenciation et au danger de banalisation induit par la mondialisation que les Québécois réagissent par le nationalisme. L'entêtement des Québécois à vivre en français sur le continent américain relève de la résistance à l'uniformité, non pas, comme le colportent certains, d'un refus de l'universel et de la démocratie. Il s'agit bien au contraire d'une démarche cosmopolite qui a pour finalité aussi de préserver la diversité des cultures dans le village planétaire.

Les Québécois exportent leur production, ils voyagent, ils apprennent l'anglais et l'espagnol. Ils ont fait le pari du libre-échange. Ils ont adopté les modes de vie américains. Ils se sont urbanisés. Ils boudent leurs églises. Ils s'exposent au monde. Cette ouverture comporte des risques d'assimilation et de banalisation. Que leur reste-t-il pour se protéger contre ces périls appréhendés maintenant que l'ancienne société canadienne française et catholique qui jouait ce rôle s'est écroulée? Il leur reste l'État. Ce n'est pas pour rien que l'appui à la souveraineté augmenterait considérablement (de 41 à 53 % selon un récent sondage Léger et Léger) si on pouvait donner aux électeurs la garantie que cette option assurerait la survie de la langue française en Amérique.

Cet État ne peut-il pas être le Canada? Peut-être. Mais les Québécois voient bien le nombre des francophones diminuer au pays hors de ses frontières. Hors de l'Acadie, l'assimilation est galopante malgré l'accès à des écoles françaises. Le bilinguisme officiel est en déclin y compris dans la capitale fédérale. Les francophones minoritaires en sont quittes pour s'adresser aux tribunaux pour faire valoir quelques droits. Mais la stratégie judi-

ciaire fait plus que jamais écho à la fermeture de l'espace politique canadien à l'égard des droits des minorités francophones. Elles sont incapables d'établir, où que ce soit, un rapport de force politique favorable. Il ne leur reste que leur dynamisme local.

De même, et à cause des rapports de force nouveaux qui s'établissent au Canada entre l'Est et l'Ouest, les Québécois devraient comprendre que le *French power* sera d'ici quelques années un souvenir au fédéral. Les électeurs des autres provinces voudront un jour prochain être gouvernés par l'un des leurs, rien de plus normal. La recomposition de l'échiquier politique au Canada, avec l'Alliance conservatrice-réformiste, illustre le phénomène qui va s'accroître lorsque, dans 50 ans, les Québécois ne représenteront plus que 17 % de la population canadienne.

Le déclin de notre poids politique

Or, tandis que les Québécois voient leur poids démographique et leur poids politique décliner au Canada, ils assistent au transfert continu depuis trois décennies de pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral. En d'autres termes, comme l'a montré Jean-François Lisée dans *Sortie de secours*, au fur et à mesure que les Québécois perdent de l'influence à Ottawa, le fédéral accroît ses pouvoirs, ce qui laisse présager une perte de contrôle par les Québécois de leurs propres affaires.

Il n'est pas anodin pour un peuple de savoir entre les mains de quel gouvernement se trouvent les pouvoirs. Car ces prérogatives sont des outils qu'un État peut employer pour tirer son épingle du jeu dans la grande saga planétaire, ce qui est la deuxième grande raison pour laquelle les Québécois veulent toujours accroître les pouvoirs du Québec. Cela fait une différence que l'Ontario la riche reçoive plus que sa part des investissements fédéraux en recherche et en science, ce qui a entre autres favorisé l'essor de la mini Silicon Valley de la région d'Ottawa, aux portes de Montréal. Pendant ce temps, le Québec n'obtient que 14 % des investissements fédéraux en recherche et ne compte que 16 % des laboratoires fédéraux, des secteurs d'avenir et créateurs d'emploi.

Au cours des 15 dernières années, la Cour suprême du Canada a, par de nombreuses décisions, accru les pouvoirs fédéraux dans le domaine du commerce et des télécommunications. Elle a reconnu à Ottawa le pouvoir d'intervenir dans des champs de compétence provinciale au nom de l'intérêt général ou si l'action d'une province nuit à l'ensemble du pays. Ottawa a élargi ses prérogatives dans les domaines de l'éducation et de la santé en utilisant son pouvoir de dépenser. L'Accord sur l'union sociale, paraphé par les neuf autres provinces, confère au fédéral un pouvoir de coordination dans la politique sociale.

En outre, les derniers budgets de Paul Martin montrent que le gouvernement fédéral perçoit au Canada

plus d'impôt qu'il n'en a besoin pour accomplir ses propres tâches, tandis que les provinces ont dû réduire les services à la population. Ce déséquilibre fiscal est l'une des épine au pied du fédéralisme canadien. Ottawa a créé une situation malsaine de concurrence entre les deux ordres de gouvernement qui entraîne des doublages, du gaspillage et contraint souvent les provinces à adopter des politiques publiques moins bien adaptées à leur population. Le cas du congé parental est un exemple patent. Celui des bourses du millénaire est un scandale. En outre, cette confusion nuit à la démocratie, les citoyens ne savent plus qui blâmer quand quelque chose ne tourne pas rond.

Peut-on changer le Canada?

Où mais peut-on changer le Canada? Comment ré-partir mieux les pouvoirs? Pour ce faire, il faudrait qu'Ottawa jette du lest. Pour l'heure, il n'en a pas l'intention. Le dernier discours du Trône n'était pas un programme de gouvernement, c'était un plan d'action pour l'ensemble du pays, y compris le fédéral, les provinces, les municipalités, les entreprises et les organisations communautaires. Ottawa s'est remis à distribuer des chèques pour se rendre indispensable. Les exigences de la mondialisation vont l'inciter à accroître sa mainmise, son pouvoir de contrôle et de surveillance, notamment pour veiller au respect des engagements qu'il prend dans les organismes internationaux.

En outre, la procédure d'amendement constitutionnel en vigueur au Canada est un cadenas dont la clé a été jetée au fond de l'océan. L'un des grands spécialistes canadiens des affaires constitutionnelles, Alan Cairns, n'hésite pas à parler de «paralyse constitutionnelle». D'ailleurs, comme l'a démontré le philosophe James Tully, le Québec n'est pas libre au Canada où les autres membres de la fédération peuvent lui imposer des changements constitutionnels sans son consentement, comme ils l'ont fait avec la Constitution de 1982, à laquelle le Québec est lié malgré lui. De surcroît, le reste du pays peut, comme il l'a fait en 1990 en répudiant l'accord du lac Meech, bloquer arbitrairement toute négociation visant à reconnaître son statut.

Laissé seul face à lui-même, il reste au Québec à décider comment il peut se redéployer dans le paysage canadien, à l'intérieur ou à l'extérieur de la fédération. Nous verrons demain que cette décision ne peut être prise qu'à la faveur des processus politiques habituels.

■ Demain: Pas de référendum avant les élections

Bernard Descôteaux
Paule des Rivières
Jean-Robert Sansfaçon
Serge Truffaut
Michel Venne

De belles intentions

La politique muséale québécoise était attendue depuis dix ans. Modeste et incomplet, le document dont la ministre de la Culture Agnès Maltais a accouché ne fracasse rien mais il a au moins le mérite de clarifier certaines orientations. Malheureusement, les budgets restent à peu près inchangés, ce qui suffit à compromettre toute relance de nos institutions muséales. Le principal problème des musées, c'est leur sous-financement.

Honnête, le document de politique rendu public la semaine dernière reconnaît pourtant que l'instabilité structurelle et financière a contribué à l'essoufflement de plusieurs institutions. Il admet que le manque de ressources a trop souvent conduit à des choix déchirants. Pour l'instant, la ministre se contente d'allonger dix millions, non récurrents, aux 60 millions déjà alloués aux quatre grands musées et à 124 autres musées ou centres d'exposition. Il faut préciser cependant que les quatre grands musées d'État accaparent 47 de ces millions, laissant trop peu aux autres qui accomplissent parfois de véritables miracles. Mais, la plupart du temps, les employés sous-payés font les frais de ces exploits.

Par ailleurs, le ministère de la Culture incite les musées à mettre l'accent sur une programmation muséale qui a pour cible le public. L'excellence, y ajoute-t-on, n'est pas incompatible avec une approche démocratique. Bien sûr que non. Plusieurs villes nord-américaines connaissent de francs succès avec plusieurs de leurs institutions, qui, tout en étant attrayantes, n'ont rien sacrifié à la qualité de leurs expositions. En invitant le musée à être non seulement producteur de sens mais aussi producteur d'événements, la ministre

ajoute aux missions plus traditionnelles de conservation, celles de diffusion, de communication et d'éducation. On ne saurait trop appuyer cette orientation, tout en prenant garde de ne pas la transformer en religion. Ne l'oublions pas, les musées sont des lieux de mémoire et non des machines de diffusion. En cette époque de reddition de comptes, le ministère de la Culture devra s'intéresser à autre chose qu'au nombre de visiteurs ayant franchi les portes de tel ou tel musée. La dictature du tourniquet ne nous mènera nulle part.

Les musées d'État sont également invités à manifester plus d'ouverture dans leurs échanges avec les autres institutions du réseau. En effet, les gros musées possèdent une expérience qui pourrait profiter aux musées régionaux. Pourquoi pas des coproductions d'expositions?

Les musées auraient préféré une politique gouvernementale, qui aurait intégré les volets touristique et éducatif de leur mission. Une telle approche aurait en effet donné plus de poids à cette politique qui reste partielle. Elle sera complétée par le dévoilement, cet été, d'une politique des sciences. Souhaitons qu'elle permette d'atténuer les retards importants du Québec en matière de muséologie scientifique. Enfin, une politique sur le patrimoine est attendue pour l'été prochain.

D'ici là, le gouvernement peut bien exprimer les plus grandioses projets pour les musées, ils resteront sans lendemain tant que les budgets ne suivront pas. Craignant manifestement de mordre la main qui nourrit ses membres, la Société des musées québécois s'est montrée jusqu'à présent très patiente. Peut-être devra-t-elle prendre exemple sur les représentants des autres secteurs d'activité culturelle qui, en se regroupant à l'automne, ont réussi à arracher quelques millions de plus à un gouvernement qui parle beaucoup de culture mais y investit peu.

pdesrivieres@ledevoir.ca



EN REPRISE

L E T T R E S

I LOVE YOU !

Jamais la planète ne se sera autant dit «je t'aime!», fallait-il la venue de cet outil pour se démontrer une si tendre «affection»...

Pour moi qui utilise quotidiennement ce moyen de communication et qui comme vous a probablement été berné, je vois en ce geste «d'amour» le besoin de démontrer à tous la vulnérabilité de la machine en utilisant la vulnérabilité de l'être. Brillant comme astuce, comment ne pas être curieux quand on ne connaît pas «l'internauteur» qui se dévoile en nous disant «I LOVE YOU».

Qui peut résister? Je m'interroge à propos de ce geste, jouer avec les sens de l'humain pour lui démontrer sa défaillance machine. J'ai souvent eu pour souhait que cette technologie flanche pour de bon. Je reconnais

son illustre utilité mais les derniers événements nous rendent nostalgique d'un bon vieux I LOVE YOU couché sur papier, sincère celui-ci et empreint de spontanéité sans vouloir détruire ou briser.

Quand il devient possible de pénétrer dans l'intimité des gens par une simple connexion, je ne comprends pas comment les utilisateurs peuvent continuer à se prostituer en se sachant future victime d'un viol technologique qui peut détruire des dizaines voir des centaines d'heures de travail, de recherches.

Plusieurs aujourd'hui utilisent Internet pour se faciliter la vie, pour augmenter leur productivité, pour discuter, transiger, s'offrir aux autres, démontrer leurs savoirs, leurs capacités, leurs talents sans savoir qui pourrait «consommer» ou utiliser leurs idées, leurs biens, leur être comme je le fais aujourd'hui en vous transmettant mon avis sans aucune sécurité en toute transparence.

Comment s'offusquer ensuite d'avoir été malmené, d'avoir été infiltré?

Internet n'est nullement synonyme de respect, de confidentialité, d'éthique; l'éthique de l'être que nous sommes, pas celui des autres mais le nôtre, celui qui nous oblige à nous écouter, à nous respecter, à s'auto-critiquer. Qu'en est-il advenu?

À l'heure des droits et des revendications, devrions-nous nous questionner; ai-je le droit de me divulguer comme individu pour mieux me satisfaire et m'auto-suffire tout en étant conscient des troubles et effets que cela pourrait m'apporter?

La technologie nous bouscule, nous harcèle sans pourtant que nous ne puissions y répliquer. Prenons donc deux minutes de notre précieux temps Internet pour y réfléchir.

Luc Rancourt
Aylmer, mai 2000

LE DEVOIR

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

IDÉES

Enseignement



Il en va pour l'anglais langue seconde au Québec comme pour n'importe quelle autre langue seconde: dans le milieu scolaire, on peut affirmer avec assurance que, en règle générale et à conditions pédagogiques égales, les élèves du secondaire l'apprendront mieux, plus rapidement et plus efficacement que les élèves du primaire.

ARCHIVES LE DEVOIR

L'apprentissage de l'anglais au primaire n'est pas la meilleure idée

À l'école, l'apprentissage des langues secondes réussit mieux à un âge plus avancé

GILLES BIBEAU

Professeur et docteur en linguistique

Depuis maintenant une bonne quarantaine d'années, l'idée de promouvoir l'éducation bilingue précoce, en général dans le monde occidental et en particulier au Canada, s'est répandue comme trainée de poudre. Devant les «insuccès» relatifs de l'apprentissage des langues secondes dans les écoles secondaires traditionnelles, devant l'affirmation de certaines personnes influentes, par exemple le neurologue québécois Wilder Penfield qui soutenait que, passé l'âge de neuf ou dix ans, il était très difficile d'apprendre une langue seconde, devant l'expression de besoins qualifiés de pressants par diverses personnes (chefs d'entreprise, fonctionnaires canadiens, travailleurs québécois, etc.), on a rappelé aux responsables de l'éducation que, dans la vie courante, plus les enfants étaient jeunes, mieux ils apprenaient une langue seconde et qu'il fallait en commencer l'enseignement le plus tôt possible.

Recul

C'est ainsi qu'au Québec et dans plusieurs régions du monde, y compris d'autres provinces canadiennes, on a commencé à reculer (ou à devancer) progressivement le début de l'enseignement de la langue seconde au primaire 6^e année, 4^e année, 3^e année, et même 2^e et 1^{re} années.

Enfin, le système d'éducation devenait raisonnable en s'alignant sur des conceptions pragmatiques et fonctionnelles. Tout le monde sait que les enfants peuvent apprendre rapidement une langue seconde dans la rue, «sur le tas», et qu'il n'y a pas de raisons de penser qu'il en est autrement dans l'école. De plus, dans un État comme le Québec, où les francophones ne représentent que 2 % de la population de l'Amérique du Nord à grande majorité anglophone, il faut faire le maximum pour que les jeunes apprennent l'anglais. Et le plus tôt sera le mieux! Certaines personnes, moins enthousiastes que les autres quant à la précocité d'un tel apprentissage, considèrent malgré tout que l'allongement du temps consacré à l'enseignement d'une langue seconde ne peut pas nuire et peut même augmenter les chances de l'apprendre. Ces opinions favorables à l'éducation bilingue précoce sont devenues progressivement ce qu'on appelle en ethnologie des stéréotypes sociolinguistiques, c'est-à-dire des convictions toutes faites, des clichés, des automatismes à propos des langues, qui finissent par faire partie des intérêts et des valeurs des membres de la communauté linguistique.

Mais les sciences de l'éducation, de même que les sciences humaines (psychologie, sociologie, ethnologie, linguistique) appliquées à l'éducation, comme c'est leur fonction normale, ont cherché à décrire et à comprendre ce qui se passe, ce qui favorise et ce qui défavorise l'apprentissage des langues, quels sont les facteurs qui interviennent, dans un sens ou dans l'autre, et quelles sont les conclusions à tirer à ce sujet. Et les scientifiques de ces disciplines ont rempli leur fonction de manière très sérieuse et très étendue dans plusieurs régions du monde, dont le Canada, les États-Unis, le Japon, plusieurs pays d'Europe et d'Afrique. Même l'UNESCO, qui avait recommandé en 1953 de faire débiter l'éducation scolaire dans la langue dite vernaculaire, a fait faire en 1974-75 des recherches descriptives sur cette question dans huit pays différents, avec la collaboration de chercheurs réputés.

Quelles sont donc les conclusions de cette expertise internationale?

À propos de l'âge

Les résultats des recherches descriptives et des comparaisons d'expériences pédagogiques vont à peu près tous dans la même direction: à l'école, contrairement à la situa-

tion naturelle (dans la rue ou sur le tas), l'apprentissage des langues secondes réussit mieux à un âge plus avancé. Dans les systèmes scolaires institutionnalisés, les jeunes adultes (18-30 ans) apprennent mieux et plus rapidement que les adolescents et retiennent davantage ce qu'ils ont appris, et les adolescents (17-17 ans) apprennent mieux, plus rapidement et plus efficacement que les enfants du primaire (6-11 ans). Ce sont là des résultats stables, répétés dans plusieurs contextes et avec différentes méthodes d'enseignement. Il existe à ce sujet une documentation abondante et des références internationales nombreuses (Burstall, Carroll, Harley, Singleton, Stern). Ce qui peut expliquer en partie ces résultats, c'est le niveau de développement intellectuel plus élevé chez les élèves plus avancés dans la scolarisation. Dans une bonne mesure, la langue seconde est une matière scolaire comme les autres.

Il en va pour l'anglais langue seconde au Québec comme pour n'importe quelle autre langue seconde: dans le milieu scolaire, on peut affirmer avec assurance que, règle générale et à conditions pédagogiques égales, les élèves du secondaire l'apprendront mieux, plus rapidement et plus efficacement que les élèves du primaire. Il n'y a pas de raisons «sérieuses» de commencer l'enseignement de l'anglais du primaire, surtout au premier cycle du primaire, et à plus forte raison lorsque les conditions d'enseignement sont déficientes. Même les célèbres classes d'immersion canadiennes (français langue seconde) donnent d'aussi bons ou de meilleurs résultats au secondaire qu'au primaire. Et on arrivera aux mêmes conclusions avec les classes intensives d'anglais du Québec lorsqu'elles se tiendront au secondaire, comme cela se fait déjà dans quelques écoles, et qu'on pourra faire des comparaisons.

Mais les conclusions scientifiques ne portent pas uniquement sur l'âge des apprenants. Elles touchent également plusieurs autres facteurs qui jouent un rôle souvent déterminant dans l'apprentissage des langues secondes. [...]

Autres facteurs

Ainsi, il existe des liens bien établis entre les aptitudes spécifiques à l'apprentissage des langues, déterminées par des tests portant sur certaines caractéristiques du langage, et le succès dans l'apprentissage. L'échelle graduelle de ceux et celles qui réussissent en apprentissage des langues secondes coïncide (corrélation de 70 %) avec l'échelle graduelle de ceux et celles qui réussissent dans les tests d'aptitudes (Carroll et Pimsleur ont construit ce type de tests qui ont été utilisés des millions de fois.) Cela indique qu'il y a des apprenants plus doués que les autres pour apprendre les langues et, bien sûr, qu'il y en a qui sont moins doués.

Dans la documentation sur les rapports entre le bilinguisme et l'intelligence générale, on trouve deux positions opposées. ■ Entre 1905 et 1950, à la suite de l'administration de tests d'intelligence à près de 200 000 sujets bilingues et unilingues d'une vingtaine de pays et dont la majorité étaient du niveau primaire, une centaine d'études indiquent que la grande majorité des sujets bilingues (75 %) ont obtenu des résultats inférieurs à ceux des unilingues, 7 % des résultats supérieurs, et 19 % des résultats égaux.

■ De leur côté, des recherches plus récentes ont cherché à déterminer des effets positifs du bilinguisme sur l'intelligence en administrant des tests à des bilingues et à des unilingues. Mais ces deux groupes de travaux ont été critiqués à cause des méthodes de recherche utilisées. Un des problèmes méthodologiques était lié aux critères de choix des sujets testés. Dans les premières recherches, on n'avait pas établi clairement si les sujets bilingues pouvaient se comparer aux sujets unilingues sur les plans culturel, social, politique et économique puisque les sujets unilingues appartenaient le plus souvent à des communautés dominantes et relativement homogènes alors que les sujets bilingues étaient le plus souvent en situation de dominés. On s'est demandé également s'il était raisonnable d'utiliser les mêmes tests pour ces deux types de sujets. Dans les secondes recherches, on ne pouvait pas dire si c'était le bilinguisme qui produisait un effet sur l'intelligen-

ce ou si c'étaient les sujets les plus intelligents qui étaient devenus bilingues. Au total, sur ce facteur, les recherches ont donné des résultats contradictoires. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de rapport entre le niveau de l'intelligence et l'apprentissage des langues. Comme pour le reste, dans des conditions égales, les apprenants plus intelligents ont généralement plus de succès.

La langue et la culture maternelles

Comme on le sait depuis longtemps, la langue maternelle n'est pas uniquement une liste de mots et de règles avec leurs référents. C'est une structure fort complexe qui permet aux usagers de construire, en eux et entre eux, non seulement une représentation particulière du réel ambiant (différente pour chaque langue) mais une manière particulière d'associer le réel à la vie, un réseau de valeurs (ce qu'il faut penser, espérer, croire) et d'états affectifs (ce qui produit quels sentiments) issus de toutes les expériences passées et actuelles de la communauté linguistique. La langue correspond à une organisation particulière de la connaissance et de la relation sociale. On ne dit pas les mêmes choses de la même manière et avec les mêmes significations selon qu'on les exprime dans une langue ou dans une autre. Autrement dit, la langue maternelle ne peut faire autrement que d'exprimer la culture maternelle. Et cette structure multifonctionnelle de la culture maternelle (linguistique, psychologique, sociale) n'arrive pas à sa maturité de base avant l'âge de dix ou douze ans. Les changements de milieu, d'environnement de rôle, de conditions de vie avant cet âge ont souvent des effets sur l'équilibre personnel et sur la qualité des comportements et des relations des enfants.

Une idée magnifique

Dans la ligne des travaux récents sur les contacts culturels impliqués dans l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes, on a formulé une suggestion fort intéressante à la fois pour les systèmes scolaires et pour les communautés. Une spécialiste française de la didactique des langues, Louise Dabène, a proposé en effet la création d'un programme scolaire portant sur l'éveil aux langues et cultures étrangères ou secondes) à mettre en place avant le programme d'enseignement formel de la langue seconde. Un tel programme comporterait toutes sortes d'activités concrètes servant à initier les élèves aux divers aspects culturels de différentes communautés: modes de vie, environnement, alimentation, vêtements, jeux, chants, danses, règles sociales, etc. Chaque année scolaire du primaire, à partir de la 2^e ou de la 3^e année, pourrait permettre l'éveil à une ou deux cultures étrangères (en commençant par les plus éloignées).

Cette approche permettrait aux enfants de s'initier à une bonne douzaine de cultures étrangères avant d'aborder, avec plus de disponibilité et moins de vulnérabilité, celle que véhicule la langue à étudier au secondaire. Elle déboucherait en effet sur une compréhension plus documentée et plus intégrée des étrangers, sur un certain élargement de préjugés, sur un ajustement affectif personnel, éventuellement sur une réduction du sentiment de dépendance, de peur ou de rejet, bref sur une ouverture d'esprit plus grande, mais sur une sécurité culturelle également plus grande. Sans compter la prise de conscience des éléments comparables de la culture maternelle avec ceux des autres cultures et le développement éventuel d'une attitude plus égalitaire. L'utilisation d'une telle approche ne pourrait que faciliter l'apprentissage de la langue seconde et la compréhension des éléments culturels impliqués.

Conclusion

Personne ne doute, évidemment, de l'intérêt de la nécessité même d'enseigner l'anglais dans les écoles québécoises et d'essayer d'atteindre des objectifs linguistiques suffisants avant que les élèves ne sortent de l'école secondaire. Mais il ne faut pas tomber dans les stéréotypes sociolinguistiques faciles, surtout lorsqu'ils sont contredits par les recherches. Comme aurait dit Galilée, ce n'est pas parce que notre perception immédiate nous fait penser que les plus jeunes apprennent mieux l'anglais à l'école que cela est vrai, surtout lorsqu'on a démontré le contraire.



Chantal Hébert

L'épouvantail de Dion, les corneilles de Trudeau

Au début de l'année, observateurs et parlementaires s'étaient bien demandé pourquoi le gouvernement Chrétien était si déterminé à faire adopter avec un minimum de débat le populaire projet de loi C-20 sur la «clarté référendaire» à la Chambre des communes.

À l'époque, on avait fini par se dire que l'empressement fédéral avait beaucoup à voir avec le désir de ne pas attiser les passions au Québec.

Rétrospectivement, cette explication était plus charitable que sagace.

A voir comment le Sénat est en voie de cribler le projet de loi de trous, on comprend que personne au Conseil privé ne souhaitait qu'on s'éternise sur l'engrenage dans lequel le Canada se retrouverait si jamais un autre référendum finissait par être le bon pour la souveraineté.

Depuis son dépôt l'an dernier, le projet de loi sur la clarté n'a jamais passé un si mauvais quart d'heure, tout cela aux mains d'une chambre haute impeccablement fédéraliste et majoritairement libérale de surcroît.

C'est que, jusqu'à présent, le projet avait eu tendance à être traité comme un épouvantail à souverainistes dont la simple existence allait écarter la menace d'un autre référendum. Point à la ligne.

Moins limité dans le temps et surtout dédagé de toute considération électoraliste, le sénat a plutôt entrepris de déboulonner le mécanisme post-référendaire que le projet met en place, tout cela pour conclure, questions gênantes à l'appui, que tout est loin de tourner très rond.

En voici un échantillon.

Les deux derniers référendums ont été remportés par le camp du Non sur la foi de promesses solennelles de changement. Dans les circonstances, est-il sage d'envoyer le prochain champion fédéraliste au front avec un manuel d'instruction sur les moyens juridiques d'arriver à la sécession plutôt qu'avec des outils pour réparer la cassure Canada-Québec?

Le projet de loi C-20 ne rend-il pas l'accession unilatérale du Québec à l'indépendance plus probable dans la mesure où, une fois la question et le résultat référendaires validés par les Communes, les négociateurs québécois pourraient légitimement à la face du monde de déclarer le Québec souverain au premier blocage majeur à la table de négociations?

Dans la mesure où le projet ne précise pas à partir de quel seuil d'appuis au Oui le Canada accepterait de négocier le départ du Québec et dans la mesure où le PLC est le seul des partis fédéralistes à Ottawa à ne pas souscrire à la règle des 50 % plus un, n'est-il pas probable qu'un futur gouvernement canadien accepterait de venir à table sur la base d'une majorité simple, quoi qu'en dise aujourd'hui le gouvernement Chrétien?

D'ailleurs, pendant combien de temps encore les auteurs du projet de loi C-20 sont-ils assurés de contrôler les Communes? Ne dit-on pas qu'ils pourraient s'y retrouver en minorité dès les prochaines élections? Dans les circonstances, est-il sage ou constitutionnel d'avoir écarté le Sénat de la démarche post-référendaire fédérale?

Mais l'argument le plus corroboré pour le projet de loi C-20 dans les rangs libéraux est celui qu'a mis de l'avant le sénateur Serge Joyal. Dans sa bouche, le projet, dans son état actuel, devient un raccourci illégitime pour arriver au démantèlement du Canada plutôt qu'un cadre juridique rassurant.

Selon lui, le Canada est indivisible, tout au moins en l'absence d'un mandat de la majorité des Canadiens, mandat qui devrait être issu d'un référendum. Dans cet esprit, le gouvernement Chrétien n'offense pas moins l'ordre constitutionnel établi en proposant de remettre à la seule Chambre des communes l'autorité de négocier une éventuelle sécession au nom des Canadiens que le camp souverainiste avec ses stratégies unilatéralistes.

À voir le trouble manifeste que tout cela inspire à bon nombre de sénateurs libéraux, si un vote final sur le projet de loi C-20 avait lieu demain matin, il y a de fortes chances qu'il serait rejeté ou encore renvoyé aux Communes avec des amendements. Mais le gouvernement n'en est pas là puisque le projet n'en est qu'à l'étape de l'étude en comité. S'il craint vraiment de perdre le vote, rien n'empêche Jean Chrétien de mettre toutes les chances de son côté en comblant les cinq sièges actuellement vacants au Sénat.

Mais cela n'empêchera peut-être pas les douzaines sur le projet de faire du chemin dans l'opinion canadienne.

Dans les médias, on note de plus en plus que les sénateurs qui mènent le bal contre le projet de loi sont parmi ceux qu'on identifie à la mouvance de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau. Le camp des dissidents inclut même une éminente grise comme son ancien greffier Michael Pitfield.

M. Trudeau ne s'est jamais exprimé sur le projet de loi de Stéphane Dion. S'il l'avait fait dans un sens négatif, c'en aurait vraisemblablement été fait de l'engouement canadien pour le projet de loi. La notion que des légataires de son héritage s'expriment pour lui au Sénat n'a rien pour plaire à son successeur.

Chantal Hébert est columniste politique au Toronto Star

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales); Benoît Munger (responsable du site Web); Brian Myles (justice et faits divers); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondants parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylaine Côté, Marlène Côté, Anouk Hurburt, Manon Bouchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires), Léopold Ste Marie (directeur adjoint) Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Éveline Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur); Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BLAIR

SUIITE DE LA PAGE 1

Communes sur le thème: «*Cette chambre n'est pas faite pour les familles.*»

La députée travailliste Tess Kingham, mère de trois enfants, annonçait vendredi dernier qu'elle ne se représenterait pas. Les Communes, dit-elle, ne sont qu'un «*club de gentlemen.*»

La politique familiale pourrait d'ailleurs être au cœur de la prochaine élection puisqu'elle est l'un des cinq chapitres du nouveau manifeste travailliste. Même les conservateurs pensent à une réforme fiscale qui permettrait aux mères de rester plus facilement à la maison pour s'occuper des enfants. Le gouvernement étudie la possibilité de créer un congé de paternité qui permettrait aux nouveaux pères de prendre quelques semaines de repos pour s'occuper de leur progéniture.

Il ne reste plus aux travaillistes que de passer des idées à la pratique. Il ne suffit pas de faire des enfants, il faut aussi changer les couches.

Grève illégale en vue dans les hôpitaux albertains

Edmonton (PC) — Des milliers de patients ont été affectés hier, alors que les hôpitaux albertains se préparaient au déclenchement d'une grève illégale de leurs employés. Des interventions chirurgicales non urgentes ont été annulées, et on s'apprêtait à renvoyer certains patients chez eux plus tôt que prévu. Des centres de soins de longue durée et des établissements de soins psychiatriques prenaient aussi des mesures en prévision de l'expiration du délai fixé par les 1500 employés de la santé, qui ont l'intention de débrayer mercredi si aucune entente n'est conclue d'ici là.

Entre-temps, la Commission des relations de travail de l'Alberta a ordonné au syndicat des employés de la province de «*renoncer et mettre fin à*» sa menace de débrayer dans les 159 hôpitaux et centres de soins prolongés de l'Alberta. La commission s'est réunie hier, même si c'était jour de congé.

Le président du syndicat, l'Alberta Union of Provincial Employees, Dan MacLennan, a affirmé que les syndiqués n'obéiront pas à l'ordre de la commission. S'ils débraient, il s'agira de la plus importante grève de l'histoire de ce syndicat, le plus gros de la province.

Les négociations ont repris dimanche pour le groupe comptant le plus grand nombre d'employés, soit les 5300 infirmières auxiliaires autorisées et assistantes infirmières, et hier, les employeurs ont amélioré leurs offres. Les négociations ont aussi repris avec les employés affectés aux soins prolongés. Le ministre des Ressources humaines, Clint Dunford, a déclaré que le gouvernement était prêt à envisager l'adoption d'une loi de retour au travail, mais qu'il préférerait que le conflit se règle par une entente négociée.

Le syndicat a fait savoir qu'il assurerait certains services essentiels, notamment les soins aux personnes ayant besoin de dialyse et aux cancéreux. Les employés impliqués dans le conflit incluent le personnel de soutien et les infirmières auxiliaires dans des hôpitaux, des établissements psychiatriques et des centres de soins de longue durée, ainsi que des ambulanciers. Seuls 1200 employés des deux principaux hôpitaux psychiatriques de la province, à Edmonton et Ponoka, ont le droit de grève légale.

Policiers canadiens au Kosovo

Ottawa (PC) — Le gouvernement canadien a annoncé hier l'envoi d'agents de police au Kosovo, afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité dans la région. Quelque 30 officiers provenant de différents détachements quitteront Ottawa le 20 juin, portant à 130 le nombre d'agents de police canadiens en poste au Kosovo, a précisé la GRC. Ce contingent se joindra à la mission de l'ONU au Kosovo pendant une période de six mois. Certains de ces policiers donneront des cours à l'école de formation des policiers de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), d'autres appuieront les activités de la force policière de l'ONU.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858, Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUIITE DE LA PAGE 1

travail, comme elle entend le faire dans le Code du travail, parce que certains travailleurs autonomes sont en fait des «*salariés déguisés.*» Cette situation s'observe dans plusieurs secteurs d'activités comme le vêtement, la foresterie et la distribution. Dans certains cas, les employeurs transforment des salariés en présumés entrepreneurs en les forçant à devenir propriétaires de leur outil de travail. Ce peut être un camion de livraison, une machinerie forestière ou une machine à coudre. Mais ces employés sont tenus à des contrats d'exclusivité qui les obligent à n'avoir qu'un seul client, leur ancien patron. «*Il ne s'agit pas d'étirer la définition de salarié comme un élastique. Les travailleurs autonomes, ce sont des entrepreneurs.*», a dit Mme Lemieux. «*Mais il y en a [parmi les employeurs] qui ont trouvé des petits tours de passe-passe.*»

Dans les cas de «*faux travailleurs autonomes.*», Mme Lemieux a fait remarquer que les tribunaux donnent souvent gain de cause aux ex-salariés. «*C'est une manœuvre, il ne*

TRAVAIL

fait pas se le cacher.», a-t-elle dit.

Différents types d'emploi ne jouissent pas présentement de la protection de Loi sur les normes de travail. Mme Lemieux entend revoir ces exclusions. Elle pense notamment aux employés de ferme, dont la réalité a changé, et aux services de gardiennage qui sont offerts de plus en plus aux personnes âgées par des entreprises, des coopératives ou des organismes communautaires. «*Il faut renforcer le caractère universelle de la Loi.*», croit Mme Lemieux. «*Ma préoccupation, c'est que la Loi sur les normes du travail, c'est la seule loi qui couvre le plus grand bassin de travailleurs et travailleuses au Québec. C'est l'instrument le plus universel.*»

La ministre envisage aussi la possibilité d'obliger les employeurs à accorder des congés sans solde sans que le lien d'emploi ne soit brisé comme à l'heure actuelle. De nombreuses conventions collectives prévoient l'octroi de congés sans solde aux employés syndiqués qui en font la demande. Mais une telle possibilité est hors de portée des travailleurs non syndiqués. Mme Lemieux songe aussi à

ÉGLISE

SUIITE DE LA PAGE 1

n'existe pas tant qu'elle n'a pas triomphé dans le West End ou à Broadway. Les deux villes ont d'ailleurs l'habitude de s'échanger leurs spectacles les plus populaires. Un succès londonien pourrait faire en sorte que le spectacle soit vu de Moscou à Buenos Aires.

Oubliez Paris, Montréal et même Las Vegas. «*Ici, tout se calcule à une autre échelle.*», dit Meav Kennedy, chroniqueuse artistique du quotidien *The Guardian*. Un succès dans le West End peut faire salle comble pendant 10 ans. C'est ce qui est arrivé à *Miss Saigon* qui achevait sa carrière en octobre dernier au Drury Lane Theatre. Il peut attirer huit millions de spectateurs, comme la production londonienne de *Cats*, au New London depuis sa création en 1981. Il peut enfin être traduit en 14 langues et joué dans 26 pays, comme *Les Misérables* («*Les Mis*»), une production de Cameron Mackintosh qui occupe le Palace depuis 1985.

Voilà donc à quoi rêvent aujourd'hui Luc Plamondon et ses interprètes parmi lesquels on retrouve les fidèles Daniel Lavoie, Bruno Pelletier, Luck Mervil et Garou, flanqués pour l'occasion de la vedette australienne Tina Arena (Esméralda) et de Steve Balsamo (Phoebus), qui a interprété *Jesus Christ Superstar* il y a deux ans.

L'émotion était palpable à la conférence de presse où les artistes présentaient hier leur spectacle dans sa version anglaise réalisée par Will Jennings, l'auteur de *My Heart Will Go On* (chanson thème du *Titanic*). Luc Plamondon semblait rassuré par les 50 000 billets vendus (un mois de représentations) et les ovations du public des avant-premières. Mais «*la partie n'est pas gagnée d'avance.*», disait Bruno Pelletier.

Les Québécois ne sont pas les seuls à tenter leur chance sur les rives de la Tamise. «*Il n'y a jamais eu autant de musicaux à Londres que depuis un an.*», explique Meav Kennedy. Pas un grand théâtre du West End qui n'affiche sa grande saga romantique ou son adaptation d'un roman du 19^e siècle. C'est à croire que le public ne s'est jamais autant passionné pour les histoires à l'eau de rose.

Avec un budget moyen d'environ 9 M \$ (4 M€), *Notre-Dame de Paris* devra affronter plusieurs mégaproductions, dont certaines ont coûté beaucoup plus cher. *The King and I*, une histoire adaptée d'un roman de Margaret Landon, frise les 13 M \$. C'est encore moins que la gigantesque production de Disney, *The Lion King*, qui atteint 14 M \$. Le producteur de *Cats*, Cameron Mackintosh, lancera en juillet une adaptation des *Sorcières d'Eastwick* qui coûtera 10 M \$. Dans les prochains mois, les scènes londoniennes verront défiler des spectacles aussi différents que *Hard Times*, une adaptation d'un roman de Dickens, et *Beautiful Game*, une comédie musicale sur le... football!

La «*french touch*» de *Notre-Dame* n'est pas nécessairement une carte de visite. *Lautrec*, un spectacle de 8 M \$ créé par Charles Aznavour en avril, se meurt actuellement au Shaftesbury après que le *Financial Times* eut écrit qu'il était «*étonnamment vide.*» On annonce aussi pour l'automne un *Napoléon* produit au Canada. Tous ont en mémoire le lamentable échec d'une autre production française,

Martin Guerre. «*Ah, ze pauvre French musical.*», ironisait cette semaine *Time Out*, la bible des horaires de spectacle, avec une petite pointe de chauvinisme.

Pourquoi tant de comédies musicales? À cause de l'abandon du théâtre traditionnel au profit de productions plus légères, plus chères mais aussi plus rentables. Même une institution subventionnée comme le National Theatre n'y résiste pas. Contrairement à Shakespeare, les comédies musicales attirent des spectateurs prêts à payer 150 \$ pour le seul spectacle qu'ils verront dans l'année. Après quelques mois, la majorité du public est constituée de touristes de passage.

Notre-Dame devra donc faire des pieds et des mains pour tirer son épingle du jeu. «*Si nous tenons moins d'un an, nous perdrons de l'argent.*», dit le producteur anglais Michael White (qui a produit *The Rocky Horror Picture Show* et *Beauty and the Beast*). Il vise deux ou trois ans, sinon plus. Un vrai succès peut tenir cinq ans.

White n'a rien laissé au hasard. Il a réservé l'une des plus grandes salles du West End (2000 places), mieux adaptée aux spectacles rock mais plus difficile à remplir. Il a couvert la ville d'affiches et réservé des espaces publicitaires dans tous les grands quotidiens. La campagne publicitaire de *Notre-Dame* est de loin la plus visible dans la capitale.

Soucieux de ne pas modifier une recette gagnante, Luc Plamondon a conservé les interprètes québécois qui ont fait le succès du spectacle à Paris et Montréal. La version de Londres ne fait que 15 minutes de moins. Parmi les nouveaux venus, la nouvelle Esméralda est australienne. Tina Arena est cependant plus connue en France qu'en Angleterre. Luc Plamondon l'a rencontrée à l'émission de variétés de France 2, *Tapis rouge*. Pour donner plus de notoriété au disque anglais, les producteurs ont ajouté une seconde version de *Belle* chantée cette fois par une voix connue des Britanniques: Céline Dion.

Contrairement à ce qui s'était produit en France, où le succès du disque avait préparé celui du spectacle, le CD anglais est sorti en février de façon presque confidentielle. Le producteur refuse de divulguer les chiffres de vente évidemment très bas. «*La question est sans objet*», dit Cris Griffin de la maison Columbia. *Ici, ça ne marche pas comme à Paris. C'est le spectacle qui va faire vendre le disque.*»

En attendant, Luc Plamondon a dû affronter à Londres les mêmes protestations qu'à Montréal. Le syndicat des musiciens britanniques, la Musicians Union, a dénoncé l'utilisation de bandes sonores au lieu d'un orchestre live. «*C'est un précédent pour une si grande production*», dit son secrétaire adjoint Bob Warn. *Nous avons bien l'intention que ça ne se répète pas.* Nous ne voulons pas créer de précédent, a répondu Michael White.

Histoire d'apaiser les contestataires, White a recruté quelques musiciens pour divertir les spectateurs dans le hall pendant l'entracte et avant le début du spectacle. Mais, c'est sur scène que tout se jouera. Hier, en conférence de presse, Luc Plamondon semblait convaincu que le succès était à portée de main. Est-ce un hasard si des producteurs anglais s'intéressent soudain à *Starmania*? Pour Plamondon, Londres pourrait devenir la porte du monde.

ARCAND

SUIITE DE LA PAGE 1

blanche, puis refusé son premier scénario.

Tourner en anglais? Il dit avoir reçu le droit de faire le film qu'il voulait. Sauf que, dans le projet initial, on lui offrait quatre millions pour une œuvre en français et... de dix à douze s'il optait pour l'anglais. «*Question de marché.*», précise-t-il. Il vous dira que le milieu de la mode et des top models, dont il est question ici, s'exprime surtout en anglais, même à Paris, qu'il voulait tourner en partie à New York, que le propos le justifiait. Bon! Il y aura quand même un peu de français dans les scènes tournées à Paris et à Montréal.

Les mirages de la célébrité, il connaît lui-même, à une autre échelle que les icônes de la mode, mais assez pour comprendre... «*Au cours des années 80 après Le Déclin et Jésus de Montréal, j'étais très en vue*», explique-t-il. *Je devais changer de numéro de téléphone tous les six mois pour éviter le harcèlement des journalistes. Les invitations pleuvaient pour des parties. Après 1992, 1993, ma vogue a piqué du nez. Plus besoin de modifier mon numéro. Les invitations se raréfaient. Dieu merci, j'avais 45 ans, un âge où l'on se connaît soi-même.* À 22 ans, quand ça t'arrive, tu peux prendre une sérieuse débarque...»

On lui objectera que des films sur la célébrité et les mirages de la télé, il y en eut beaucoup: *Ed TV*, *The Truman Show* et compagnie, qu'Altman s'est cassé les dents en abordant la mode dans *Prêt-à-porter*. «*Le thème est dans l'air. Je le traite à ma façon.*», répond-t-il. Arcand n'aime pas qu'on juge son film noir. «*J'ai voulu faire quelque chose de léger.*»

Stardom, qui se déroule en partie à Cornwall, à Montréal, à New York et à Paris (dont 80 % fut tourné caméra à l'épaule) explore la célébrité, soit, mais dans ce qu'elle a de plus artificiel, sans la création derrière ou un travail d'acteur, sans l'effort: une célébrité qui propulse une petite jeune fille de rien du tout au sommet de la gloire, juste parce qu'elle est belle et deviendra mannequin-vedette.

«*L'interprète féminine du film fut très difficile à trouver*», explique Arcand. *J'ai fait faire des recherches partout: à Montréal, à Toronto, à Los Angeles, à Paris, à Londres. Une belle fille capable de jouer, c'est une perle rare. Je ne m'étonne plus que Cameron Diaz soit payée si cher.*»

Jessica Paré, une longue gazelle montréalaise de 18 ans, avait surtout l'expérience du théâtre amateur, et auditionnait pour un personnage secondaire de *Stardom*. Quand Arcand l'a vue, trois semaines avant le tournage, il a su que c'était elle. «*Elle avait le physique du rôle et le talent.*» Jessica Paré serait appelée à donner la réplique à des interprètes chevronnés, dont Charles Berling, Dan Aykroyd et le dramaturge Robert Lepage (qui était déjà de la distribu-

tion de *Jésus de Montréal*). Elle dut perdre quinze livres pour le rôle, se faire retirer des molaires. La beauté pure, ça se fabrique aussi.

«*La beauté possède un pouvoir étrange, estime le cinéaste. C'est une abstraction hégélienne, une esthétique... et c'est dangereux. Les hommes qui gravitent autour de l'héroïne du film sont frappés par la beauté, deviennent son esclave. Le pouvoir de la célébrité aussi demeure un mystère. Qu'est-ce qui pousse les gens à attendre sous la pluie des heures durant dans le but d'apercevoir une vedette? Je me le suis encore demandé à Cannes après le passage d'Elizabeth Taylor, devenue une vieille femme ayant de la peine à marcher. Peu importe. Les foules, des jeunes souvent, la suivaient fascinées.*»

«*Mon film aborde avant tout la puissance de la télé. Sans elle, on n'est rien. Elle fabrique les stars, les hommes politiques et les événements. Voilà pourquoi les talk shows sont si présents dans Stardom. Mais la beauté n'a pas besoin de télévision pour fasciner. Vénus terrifiait déjà dans les mythes anciens. La télévision, c'est notre mode actuel de perception du monde. Elle nivelle tout: la guerre, le spectacle, l'information, la frivolité, mais doit-on lui jeter entièrement la pierre? L'avenir seul dira ce qu'elle a transformé en nous.*»

Et Robert Lepage, lui? Robert Lepage incarne dans *Stardom* un vidéo-reporter qui suit la star partout, presque comme les cameramen de *Louis 19*. Il est sur la Croisette afin d'accompagner le film d'Arcand. «*J'aime beaucoup travailler avec lui. Il reste calme, écoute les avis d'autrui.*» Ceux de Lepage, dramaturge, cinéaste lui-même (et ami) avec une oreille particulièrement attentive. «*Malgré ses scénarios très structurés, Arcand est capable de changer complètement une scène quand ton point de vue l'a convaincu.*»

«*J'incarne dans Stardom un personnage comme Cannes en regorge*», précise-t-il: un reporter s'imaginant capter la vie des gens, mais à qui l'essentiel échappe. Lepage a parfois l'impression lui-même d'être «*virtuel*», recrée par la perception des médias. Qui est ce personnage Lepage? Il avoue ne pas s'y reconnaître. «*C'est pourquoi Je me suis senti concerné par le propos de Stardom.*»

N'empêche que le scénario de la visite de Lepage à Cannes aurait pu être fort différent. Son propre film *Possible Worlds* avait été présélectionné par Gilles Jacob, non retenu finalement. Déçu? Un peu, mais beau joueur, le voici aux côtés d'Arcand malgré tout. Il se dit conscient que deux productions québécoises, prêtes en même temps, tournées en anglais, sous le chapeau d'un distributeur unique, se marchent sur les pieds dans un festival. «*On nous a fait comprendre ici que politiquement, c'était difficile de retenir nos deux films en sélection officielle.*» Exit la pelli-cule de *Possible Worlds* du paysage cannois.

abolir la distinction entre les travailleurs à temps plein et à temps partiel en ce qui concerne les avantages sociaux. Les employés à temps partiel pourraient ainsi avoir droit à des avantages sociaux au prorata des heures travaillées.

À l'heure actuelle, un employeur peut congédier un employé sans raison s'il n'a pas été à son emploi plus de trois ans. La ministre pourrait revoir ce délai, le ramenant à un ou deux ans, comme plusieurs groupes, dont les syndicats, le proposent.

L'idée de favoriser les regroupements de travailleurs autonomes est dans l'air. Deux modèles s'affrontent: le modèle syndical et l'association de type professionnel. «*Les travailleurs autonomes véritables cherchent à se mettre en commun, à se réseauter afin de sortir de l'isolement d'un travail qui se fait souvent à la maison.*», a souligné Mme Lemieux. La ministre étudie également toute la question de la formation des travailleurs autonomes. À cet égard, ces derniers ne sont pas aussi favorisés que les salariés qui, eux, bénéficient de la Loi sur la formation de la main-d'œuvre dite du «*1 %*».

NOTRE-DAME

SUIITE DE LA PAGE 1

n'existe pas tant qu'elle n'a pas triomphé dans le West End ou à Broadway. Les deux villes ont d'ailleurs l'habitude de s'échanger leurs spectacles les plus populaires. Un succès londonien pourrait faire en sorte que le spectacle soit vu de Moscou à Buenos Aires.

Oubliez Paris, Montréal et même Las Vegas. «*Ici, tout se calcule à une autre échelle.*», dit Meav Kennedy, chroniqueuse artistique du quotidien *The Guardian*. Un succès dans le West End peut faire salle comble pendant 10 ans. C'est ce qui est arrivé à *Miss Saigon* qui achevait sa carrière en octobre dernier au Drury Lane Theatre. Il peut attirer huit millions de spectateurs, comme la production londonienne de *Cats*, au New London depuis sa création en 1981. Il peut enfin être traduit en 14 langues et joué dans 26 pays, comme *Les Misérables* («*Les Mis*»), une production de Cameron Mackintosh qui occupe le Palace depuis 1985.

Voilà donc à quoi rêvent aujourd'hui Luc Plamondon et ses interprètes parmi lesquels on retrouve les fidèles Daniel Lavoie, Bruno Pelletier, Luck Mervil et Garou, flanqués pour l'occasion de la vedette australienne Tina Arena (Esméralda) et de Steve Balsamo (Phoebus), qui a interprété *Jesus Christ Superstar* il y a deux ans.

L'émotion était palpable à la conférence de presse où les artistes présentaient hier leur spectacle dans sa version anglaise réalisée par Will Jennings, l'auteur de *My Heart Will Go On* (chanson thème du *Titanic*). Luc Plamondon semblait rassuré par les 50 000 billets vendus (un mois de représentations) et les ovations du public des avant-premières. Mais «*la partie n'est pas gagnée d'avance.*», disait Bruno Pelletier.

Les Québécois ne sont pas les seuls à tenter leur chance sur les rives de la Tamise. «*Il n'y a jamais eu autant de musicaux à Londres que depuis un an.*», explique Meav Kennedy. Pas un grand théâtre du West End qui n'affiche sa grande saga romantique ou son adaptation d'un roman du 19^e siècle. C'est à croire que le public ne s'est jamais autant passionné pour les histoires à l'eau de rose.

Avec un budget moyen d'environ 9 M \$ (4 M€), *Notre-Dame de Paris* devra affronter plusieurs mégaproductions, dont certaines ont coûté beaucoup plus cher. *The King and I*, une histoire adaptée d'un roman de Margaret Landon, frise les 13 M \$. C'est encore moins que la gigantesque production de Disney, *The Lion King*, qui atteint 14 M \$. Le producteur de *Cats*, Cameron Mackintosh, lancera en juillet une adaptation des *Sorcières d'Eastwick* qui coûtera 10 M \$. Dans les prochains mois, les scènes londoniennes verront défiler des spectacles aussi différents que *Hard Times*, une adaptation d'un roman de Dickens, et *Beautiful Game*, une comédie musicale sur le... football!

La «*french touch*» de *Notre-Dame* n'est pas nécessairement une carte de visite. *Lautrec*, un spectacle de 8 M \$ créé par Charles Aznavour en avril, se meurt actuellement au Shaftesbury après que le *Financial Times* eut écrit qu'il était «*étonnamment vide.*» On annonce aussi pour l'automne un *Napoléon* produit au Canada. Tous ont en mémoire le lamentable échec d'une autre production française, *Martin Guerre*. «*Ah, ze pauvre French musical.*», ironisait cette semaine *Time Out*, la bible des horaires de spectacle, avec une petite pointe de chauvinisme.

Pourquoi tant de comédies musicales? À cause de l'abandon du théâtre traditionnel au profit de productions plus légères, plus chères mais aussi plus rentables. Même une institution subventionnée comme le National Theatre n'y résiste pas. Contrairement à Shakespeare, les comédies musicales attirent des spectateurs prêts à payer 150 \$ pour le seul spectacle qu'ils verront dans l'année. Après quelques mois, la majorité du public est constituée de touristes de passage.

Notre-Dame devra donc faire des pieds et des mains pour tirer son épingle du jeu. «*Si nous tenons moins d'un an, nous perdrons de l'argent.*», dit le producteur anglais Michael White (qui a produit *The Rocky Horror Picture Show* et *Beauty and the Beast*). Il vise deux ou trois ans, sinon plus. Un vrai succès peut tenir cinq ans.

White n'a rien laissé au hasard. Il a réservé l'une des plus grandes salles du West End (2000 places), mieux adaptée aux spectacles rock mais plus difficile à remplir. Il a couvert la ville d'affiches et réservé des espaces publicitaires dans tous les grands quotidiens. La campagne publicitaire de *Notre-Dame* est de loin la plus visible dans la capitale.

Soucieux de ne pas modifier une recette gagnante, Luc Plamondon a conservé les interprètes québécois qui ont fait le succès du spectacle à Paris et Montréal. La version de Londres ne fait que 15 minutes de moins. Parmi les nouveaux venus, la nouvelle Esméralda est australienne. Tina Arena est cependant plus connue en France qu'en Angleterre. Luc Plamondon l'a rencontrée à l'émission de variétés de France 2, *Tapis rouge*. Pour donner plus de notoriété au disque anglais, les producteurs ont ajouté une seconde version de *Belle* chantée cette fois par une voix connue des Britanniques: Céline Dion.

Contrairement à ce qui s'était produit en France, où le succès du disque avait préparé celui du spectacle, le CD anglais est sorti en février de façon presque confidentielle. Le producteur refuse de divulguer les chiffres de vente évidemment très bas. «*La question est sans objet*», dit Cris Griffin de la maison Columbia. *Ici, ça ne marche pas comme à Paris. C'est le spectacle qui va faire vendre le disque.*»

En attendant, Luc Plamondon a dû affronter à Londres les mêmes protestations qu'à Montréal. Le syndicat des musiciens britanniques, la Musicians Union, a dénoncé l'utilisation de bandes sonores au lieu d'un orchestre live. «*C'est un précédent pour une si grande production*», dit son secrétaire adjoint Bob Warn. *Nous avons bien l'intention que ça ne se répète pas.* Nous ne voulons pas créer de précédent, a répondu Michael White.

Histoire d'apaiser les contestataires, White a recruté quelques musiciens pour divertir les spectateurs dans le hall pendant l'entracte et avant le début du spectacle. Mais, c'est sur scène que tout se jouera. Hier, en conférence de presse, Luc Plamondon semblait convaincu que le succès était à portée de main. Est-ce un hasard si des producteurs anglais s'intéressent soudain à *Starmania*? Pour Plamondon, Londres pourrait devenir la porte du monde.